La Liberté

60¢
plus TPS

Volume 78 n° 52 Saint-Boniface, du 27 mars au 2 avril 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«Si ça allait bien, peut-être qu'on embarquerait plus tard.»

Roland Rey, le président de la Division scolaire de la Montagne, au sujet de la mise en oeuvre de la gestion scolaire pour les francophones au Manitoba. **Page 3.**

Les Huskies en finale

Les North Stars d'Île-des-Chênes affrontent un adversaire de taille dans la finale de la Hanover-Taché. **Page 18.**



photo: Laurent Gimenez

Je les adore!

La passion de Benoît Landry pour les orchidées remonte à une quinzaine d'années. Lui et sa femme Irène en cultivent 400 dans leur maison. Page 11.

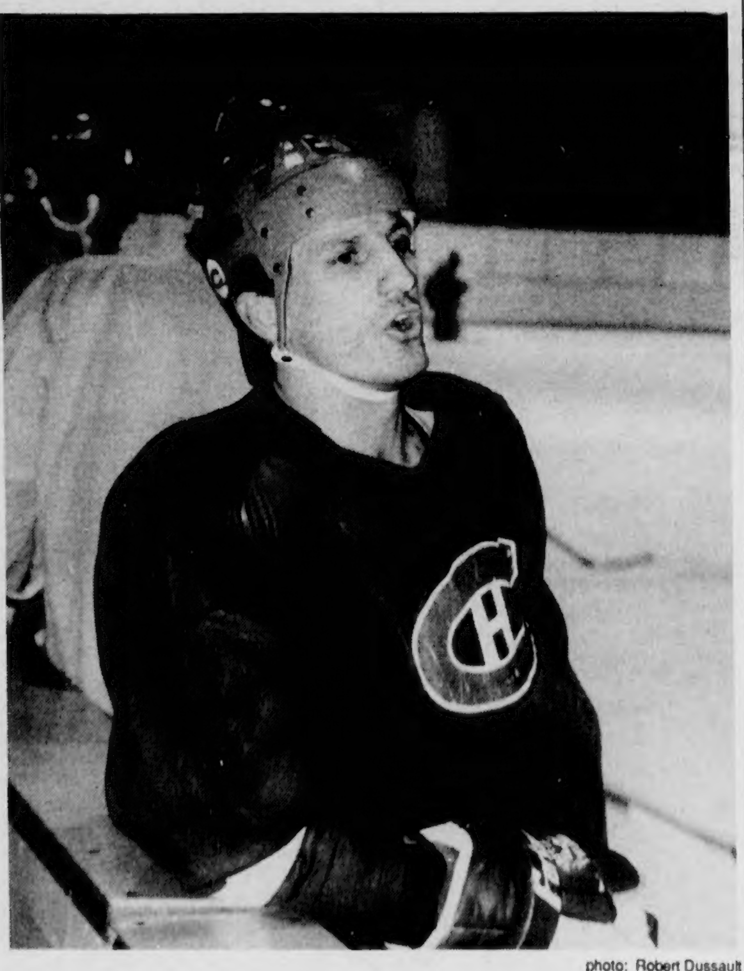


photo: Robert Dussault

Le hockey en grève?

De passage à Winnipeg cette semaine pour affronter les Jets, le capitaine des Canadiens de Montréal, Guy Carbonneau, s'est dit prêt à faire la grève le 30 mars. «Il faut qu'on se batte pour nos droits». Page 17. Voir aussi l'éditorial en page 4.



photo: Laurent Gimenez

Le souci des autres

La citoyenne de l'année à Saint-Jean-Baptiste, soeur Hélène Rousseau, est entrée au couvent en 1947. Page 19.

Le négociateur en chef

Daniel Molgat, originaire de Sainte-Rose-du-Lac, a été nommé négociateur en chef des accords aériens avec les États-Unis. **Page 8.**

Le rocker du Phonogramme

Paul Lachance, le gagnant du concours du Phonogramme de CKSB est un inconditionnel de Led Zeppelin et d'Offenbach. **Page 13.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Daniel Molgat. Page 8.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Roger Charrière. Page 18.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Un code assoupli

Ottawa - En réponse à des controverses entourant des sujets d'intérêt public (énergie nucléaire, libre-échange, environnement et constitution), Radio-Canada apporte des changements à son code publicitaire. La politique de restrictions sur la publicité engagée datait d'une trentaine d'années, explique le président Gérard Veilleux. Radio-Canada était alors le principal intervenant sur le marché de la télévision au Canada. Mais les temps ont changé et Radio-Canada est donc moins préoccupé que ce genre de message influence ou déséquilibre outre mesure le débat public.

Info-Ozone

Ottawa - Depuis le 13 mars, Environnement Canada publie un rapport à chaque vendredi sur l'état de la couche d'ozone et les variations des rayons ultraviolets du soleil. À la fin du printemps, des renseignements sur ces rayons brûlants seront diffusés à chaque jour. Les rapports suivront les mêmes procédures que pour la météo. En tout temps, il est conseillé d'éviter les expositions prolongées au soleil.

Un petit pas de plus à faire

Ottawa - Bien qu'il souscrive à la résolution reconnaissant Louis Riel comme un fondateur du Manitoba, le député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, estime que le fédéral devrait faire un autre petit pas, soit de le reconnaître comme un des Pères de la Confédération. Prenant la parole lors du débat sur la résolution le 10 mars, le député Duhamel a estimé qu'il faut poser ce geste dans un esprit de justice, en ce temps de grande instabilité pour le pays. «Il est temps de réhabiliter Louis Riel et son peuple. Il suffit pour cela, je pense, que la Chambre fasse un pas de plus.»

Filmon appuie la dualité

Winnipeg - Le premier ministre manitobain Gary Filmon est d'accord avec le concept de dualité linguistique et avec un Canada bilingue. Mais il est prudent avec toute nouvelle formulation. Il ressort également de sa rencontre avec le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, le 23 mars, que le Manitoba est d'accord pour qu'il y ait dans la Constitution des mécanismes qui permettraient aux communautés de se développer. La province n'est pas intéressée à s'opposer aux droits des francophones ou à faire perdre les acquis. Raymond Bisson a déjà obtenu l'appui des premiers ministres de l'Atlantique et du Québec. Il croit que la rencontre avec Bob Rae le 10 avril pourrait avoir un impact sur les gouvernements de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

ACTUEL

Tout le monde sera content, selon Gary Filmon

La gestion scolaire sera réalité en 1993

Au moment d'aller sous presse, il était impossible de connaître le contenu de l'annonce faite par la ministre Rosemary Vodrey à l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), le jeudi 26 mars. Mais tout semblait indiquer que la mise en oeuvre de la gestion scolaire franco-manitobaine serait confirmée.

C'est le premier ministre Gary Filmon qui a affirmé, lors d'une rencontre le vendredi 20 mars, que la ministre de l'Éducation allait faire une annonce qui contenterait tout le monde. Et quand les parents ont demandé si la gestion allait être réalisée pour la rentrée de 1993, Gary Filmon a répondu: oui et non.

«Ce sera le processus le plus démocratique qui soit», aurait dit le premier ministre, selon le directeur général de la FPCP, Gérard Lécuyer. Les représentants de la communauté sont donc restés peu rassurés.

«J'ai des inquiétudes, a avancé Gérard Lécuyer. Je suis encore sous l'impression qu'on aura pas le choix que d'accepter n'importe qui dans nos écoles.»

Il se demande si le gouvernement ne va pas se montrer complètement ouvert à la possibilité que certaines régions francophones s'excluent de la division scolaire homogène. Comme la Division scolaire de la Montagne.

On sait que le rapport Gallant, qui sert de fondement à la politique gouvernementale, a recommandé que la future division francophone ait l'exclusivité de l'enseignement en français, langue première, dans la province. Et que les écoles dispensant un programme partiel se voient accorder un délai de deux ans pour décider de leur intégration ou non.



photo: La Liberté

La ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey.

La Division scolaire de la Montagne n'est pas prête à s'embarquer dans la gestion scolaire, selon le président Roland Rey, de Saint-Claude.

«On est satisfaits comme c'est maintenant. On a quelque chose qui marche vraiment bien. On enseigne le programme à 75 % français, on a le programme 50-50, et on a les cours d'anglais dans l'ouest de la division. On satisfait tout le monde. On ne veut pas séparer les enfants.

«C'est juste un petit groupe qui veut la gestion. La grosse majorité des gens dans la Montagne sont contre. Je suis certain que si on faisait un vote là-dessus, on aurait au moins 95 % qui diraient qu'ils sont satisfaits.»

La Montagne a fait savoir au gouvernement qu'elle préfère le statu quo, que ce soit pour la gestion scolaire ou pour la révision des frontières des divisions scolaires. «On l'a dit bien des fois au gouvernement, on a fait des représentations», confirme Roland Rey.

«S'ils ont de la misère (avec l'enseignement en français) en ville, qu'ils l'aillent la gestion, qu'ils arrangent le problème. Mais ils gagneront pas mieux. C'est juste un p'tit groupe qui veut ça, ça vient de la SFM (Société franco-manitobaine).

«C'est une division qui va coûter cher. C'est une rêve. Ça va faire un autre malentendu avec les anglophones. Il n'y a pas d'assimilation chez nous. On travaille tous ensemble. Les parents peuvent choisir le programme qu'ils veulent.

«(Mais) si ça (la gestion) allait bien, peut-être qu'on embarquerait plus tard.»

«Les parents des écoles françaises de Notre-Dame et Saint-Léon pourraient embarquer tout de suite», affirme Gérard Lécuyer. Un tiers des 1 200 élèves de la Montagne sont à l'école française. Le retrait des deux écoles françaises serait un dur coup pour la Montagne.

La Montagne est une région qui a déjà montré de la résistance aux changements scolaires. Dans les années 60, lors de la consolidation des unités scolaires, la région a mis plusieurs années à se conformer à la révision des frontières.

«Quand on a eu la consolidation des écoles élémentaires en 1967, explique le professeur d'histoire, Jean-Marie Taillefer du Collège universitaire de Saint-Boniface, la Montagne et deux ou trois divisions mennonites ont refusé de s'y joindre.»

Le gouvernement Schreyer les avait obligés, par un arrêté en conseil en 1971, à accepter le plan de consolidation.

Jean-Pierre DUBÉ

Et les garderies francophones?

On pourra créer 232 places en trois ans

Le premier but de la rencontre avec le premier ministre Filmon, le vendredi 20 mars dernier, était de faire le point sur la situation des garderies francophones. Selon Gérard Lécuyer, le gouvernement entend procéder rapidement à la mise en oeuvre de certaines recommandations de son Groupe de travail.

«Il n'y a pas d'argent, mais ils n'ont pas fermé les portes. C'était plus positif», est le bilan que propose le directeur de la FPCP à l'issue de la rencontre avec Gary Filmon et Harold Gilleshammer, le ministre des Services à la famille.

Le rapport du Groupe de travail sur les services de garde francophones, rendu public au début du mois, recommande la parité pour les francophones dans les services et les places disponibles.



Gary Filmon: pas d'argent.

«Le plan de dix ans a été endossé, précise Gérard Lécuyer, on voudrait créer 232 nouvelles places en trois ans pour les francophones. Il pourrait y avoir des places vides du côté anglophone affectées aux francophones. «Mais le premier ministre a rappelé que les garderies, ce n'est pas initié par le gouvernement, mais par des communautés, par des parents. C'est le message le plus important qu'il a fait.»

Selon lui, les représentants du gouvernement avaient en main une liste de recommandations qu'il était possible de mettre en oeuvre à court terme. «On attend une lettre qui va confirmer ces intentions.»

Le ministre des Services à la famille s'est aussi dit prêt à nommer une personne chargée du préscolaire francophone au sein de son ministère. La FPCP avait critiqué l'absence de cette mesure dans le rapport du Groupe de travail.

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Le minimum des uns, le maximum des autres

L'automne dernier, je me suis retenu d'écrire sur la controverse Eric Lindros, ce grand adolescent dans un corps d'homme qui ne voulait pas jouer à Québec pour toutes sortes de raisons qui n'avaient rien à voir avec le hockey.

J'ai bien failli me retenir encore cette fois-ci. Après tout, des gens qui veulent faire la grève se ressemblent tous, qu'ils soient joueurs de hockey, travailleurs d'usine ou fonctionnaires.

La ressemblance s'arrête toutefois bien vite quand on parle des professionnels de la Ligue nationale de hockey. J'ai sursauté à la lecture de certains commentaires des célèbres Canadiens de Montréal en visite à Winnipeg. Il faut que je vous cite au moins deux joueurs pour vous montrer comment les propos n'ont rien de glorieux, contrairement à la réputation de l'équipe.

Guy Carbonneau, le capitaine de l'équipe, en parlant des amateurs: «C'est certain que c'est difficile à accepter pour eux qu'en pleine récession économique, on parle de faire la grève mais il faut qu'on se batte pour nos droits, pour avoir une meilleure vie et une meilleure retraite.»

Stephan Lebeau: «On est bien payés mais il ne faut pas comparer avec les salaires de tout le monde dans la société, mais avec ceux des athlètes dans les autres sports professionnels, qui font plus d'argent et ont beaucoup plus d'avantages que nous.»

Bien voyons! Un peu plus et les joueurs vont essayer de nous convaincre qu'il est difficile d'accepter de gagner au moins 100 000 $ par année à pousser une rondelle ou frapper un adversaire avec son corps. Peut-être n'a-t-on pas réalisé le chemin parcouru depuis une vingtaine d'années. Le p'tit Henri Richard m'avait affirmé, l'an dernier, qu'à sa vingtième et dernière saison dans la Ligue en 1975, il avait gagné 150 000 $. Aujourd'hui, c'est le salaire de base de la majorité des joueurs.

Contrairement à ce que pense Stephan Lebeau, il est impossible de ne pas comparer avec ce qui se passe dans la société. Parce qu'il y a encore peu de monde qui gagne une telle somme en quatre ou cinq ans de travail.

Quand Guy Carbonneau parle de meilleure vie ou même de meilleure retraite, je comprendrais s'il parlait des anciens joueurs qui ont été exploités. Mais le capitaine des Canadiens a signé, l'été dernier, une entente de plusieurs saisons qui va lui rapporter 3 millions $. Est-il en train de dire que ce n'est pas suffisant pour une meilleure vie ou une meilleure retraite?

J'en connais plusieurs qui ont eu toutes les difficultés du monde à mettre de 20 000 à 30 000 $ de côté à l'âge de la retraite. Et pourtant, ce sont ces mêmes gens qui rêvent d'aller admirer les dieux du stade.

Il n'y aucun doute que les propriétaires d'équipes ont été des requins et le sont encore à bien des égards. Mais les hommes qui revêtent l'uniforme d'une équipe ne sont plus de simples joueurs de hockey. Ils ont les revenus pour jouer à bien d'autres choses.

Je commence à trouver qu'ils jouent avec les nerfs des mordus afin surtout de défendre des principes dont ils ne peuvent plus se réclamer. Que les travailleurs fassent la grève pour s'éloigner du salaire minimum, c'est compréhensible. Mais que les joueurs de hockey se plaignent parce qu'ils ont décidé de se rapprocher le plus possible du salaire maximum, une sorte de nouveau record, n'a pas de bon sens. Ils justifient donc leur réputation d'enfant gâté.

Yves CHARTRAND

Yves Chartrand

passé/PRÉSENT

Don Braid: Rien n'est impossible avec le Reform

Voici des extraits d'une entrevue réalisée avec Don Braid, columnist au Calgary Herald et auteur avec son épouse Sydney Sharpe de Storming Babylon, un essai sur Preston Manning et la montée du Reform Party.

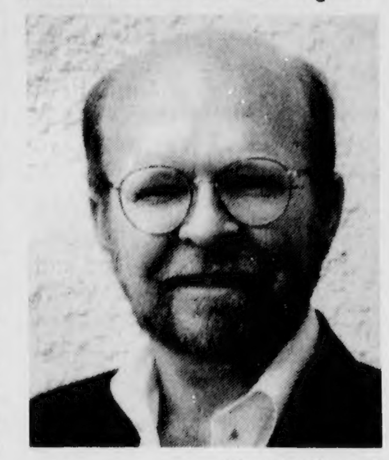
Trouvez-vous que les politiques de Preston Manning sur le bilinguisme et le fait français au Canada sont assez claires?

Don Braid: Les politiques sur le Québec et le bilinguisme semblent assez claires, mais il y a très peu de modalités. En fait, c'est très général. Ce qu'on remarque, c'est une certaine hostilité envers le français et le Québec. Ces politiques sont aussi marquées par une ignorance du Québec, du fait français au Canada et du problème lui-même. En Alberta, on remarque parmi ces gens-là un manque de connaissance du Québec. C'est un parti qui n'est pas très au courant des relations entre les deux langues principales au Canada. C'est une politique sincère, mais qui a la tendance dangereuse de diviser le pays. Nous avons tenté d'illustrer ces contradictions.

M. Manning croit que le gouvernement Trudeau, avec la Loi sur les langues officielles, a créé des antagonismes avec les provinces. N'essaie-t-il pas d'exporter sur la scène nationale un problème de l'Alberta?

D.B.: Son argument est ridicule! Il vous dit "Give up what you've got and hope you'll get something else." C'est ridicule. M. Manning essaie d'exporter le problème du fédéral aux provinces, qui vont faire ce qu'elles veulent, ce qui est assez dangereux surtout pour les francophones. Il parle de bilinguisme territorial, une formule qui est de donner le contrôle complet aux provinces.

M. Manning fait le même argument que son père dans les années 60. Ernest Manning disait que la Loi sur les langues officielles était une erreur. Mais depuis 1969, les premiers ministres ont été silencieux jusqu'à ce que M. Getty, le premier ministre Reform de l'Alberta, indique qu'il veuille l'éliminer complètement, ce qui va plus loin que le Reform. La politique est de décider ce qu'on veut afin de donner une certaine satisfaction émotionnelle au Canada anglais.


(photo Sima Khorrami)

Il y a eu des bonnes réactions au livre Storming Babylon. Mais Don Braid croit que Mordecai Richler va facilement vendre 100 000 exemplaires de son livre en réaction au Québec!

C'est un parti national qui n'a pas une vision nationale. Il ne tentera pas d'avoir de sièges au Québec. Mais il y a une contradiction! Ils ont le Québec comme point de départ. C'est le seul parti qui doit sa vie en réaction au Québec. Il y a d'autres éléments comme la réaction à Mulroney et à la TPS. Beaucoup de gens croient aussi que le système ne fonctionne plus. Mais c'est après la chute du lac Meech que le parti a commencé à monter en flèche. S'il y a une autre débacle constitutionnelle dans les mois qui viennent, il y aura une autre augmentation de leur popularité. De 15 %, ils pourraient passer à 25 et 30 %.

Dans le livre, vous prédisez de 25 à 45 députés réformistes à Ottawa. Joueraient-ils le rôle de balance du pouvoir?

D.B.: C'est bien possible même avec 25 ou 30 députés. Les sondages récents indiquent une majorité libérale. Mais je ne suis pas convaincu que ce soit solide. Après la publication du livre, nous avons parlé avec un grand ami de Brian Mulroney, Peter White. Il s'attend à 80 députés du Reform et peut-être à 50 du Bloc québécois. C'est bien possible que le Reform soit le deuxième parti et qu'il collabore avec le Bloc pour négocier. Rien n'est impossible. Il n'y a pas de limites pour le Reform, même à Toronto. M. White parle même d'une majorité Reform. Il y a deux ans, même moi je prédisais que c'était impossible. Mais la politique, dans le monde et au Canada dans les années récen-tes, démontre que rien n'est impossible.

Les institutions sont-elles en danger?

D.B.: Absolument! C'est de donner le pouvoir aux provinces et le fédéral est là juste s'il y a un abus. C'est assez facile de voir que, dans des circonstances économiques et politiques comme actuellement, les décisions seraient contre le bilinguisme, le multiculturalisme et les droits linguistiques des minorités. Le point principal du Reform, c'est le désir d'éliminer de la Constitution toute référence aux minorités. Ce sera une constitution américaine. Ce n'est pas le genre du Canada depuis 1867.

Les gens ne se rendront-ils pas compte de ça d'ici la prochaine élection ?

D.B.: Oui. Quand les gens examineront un peu plus leurs politiques, le parti aura beaucoup de problèmes. Par exemple, il n'y a pas de politique sur les femmes, il n'y a pas d'admission qu'il y a des problèmes. C'est bizarre parce que même des femmes du Reform Party sont surprises. Ce sera difficile de vendre cette idée. Certaines sont d'accord, mais pas la majorité. C'est la même chose avec l'assurance-maladie. Ils veulent la décentralisation, alors que les gens veulent des standards nationaux. Il y a beaucoup de points où le Reform Party n'est pas d'accord avec l'opinion majoritaire au Canada.

Des réformistes ont-ils réagi publiquement à votre livre?

D.B.: Non, malheureusement! Nous avons écrit un livre juste mais critique. Nous avons donné du crédit à M. Manning. Sa vie personnelle est admirable. Il n'est pas raciste. Ça aurait pu être pire! M. Manning a par contre critiqué l'analyse faite de (l'influence de) sa religion. Nous croyons que c'est fondamental pour le comprendre.

La petite histoire du Manitoba

par Rene Ammann

Avril

27 — 1740
• Le journal de Moose Factory rapporte la famine des autochtones. 16 de ceux-ci, ramenés du Sud crevant de faim, sont gardés au poste jusqu'au retour des oies.

28 — 1727
La Vérendrye forme une société avec Varennes, Godefroy et Lécuyer. C'est l'entrée en scène de La Vérendrye dans l'Ouest. Commerçant depuis 1717, il était commandant en second à Kaministiquia en 1727.

29 — 1853
Une pétition demande au Conseil d'Assiniboia qu'on publie chaque année un bilan financier de la colonie.

30 — 1897
Incorporation de la municipalité d'Orche River qui comprend le village de Laurier. Les premières familles françaises y arrivaient en 1895. Entre 1892 et 1900, le frère Lecoq desservait la mission.

31 — 1890
Incorporation de la municipalité de Morris (dont Aubigny fait partie), de Ritchot (Ile-des-Chênes, Saint-Adolphe, Sainte-Agathe) et de Winchester (Deloraine).

1 — 1841
• La Compagnie de la Baie d'Hudson désapprouve la présence de confessions différentes en un même poste: ceci causerait de la confusion chez les Indiens. Aussi les missionnaires devaient obtenir une permission avant d'ouvrir une mission.

2 — 1874
Joseph Fink nait en Allemagne. Arrive à Saint-Boniface en 1893, enseigne pendant cinq ans, dirige pendant 27 ans l'Institut Collégial Provencher.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Les ponts Norwood et Main seront remplacés en 1994

Le projet du pont Provencher: remis à l'an 2 000

C'est évident: il n'est pas possible de remplacer les ponts Provencher et Norwood en même temps. Ainsi, devant la résistance de Saint-Boniface au concept du nouveau pont Provencher, la ville a décidé de procéder au projet des ponts Norwood et Main. Dès 1994.

Que les résidants et commerçants de Saint-Boniface se préparent: pendant toute l'année que dureront les travaux sur les ponts Norwood et Main, le pont et le boulevard Provencher en prendront un dur coup. De circulation.

Le conseiller de Taché, Greg Selinger, explique: «Il y avait trop de résistance au projet du pont Provencher chez les résidants et les commerçants. Il y a aussi toute la question de l'extension des avenues St. Mary's et York au-dessus de La Fourche (qui faisait problème). Il y a de la pression pour préserver La Fourche.

«Remplacer les autres ponts est une meilleure stratégie. La plupart de la circulation utilise le pont Norwood. Le projet du pont Provencher a été remis de huit ans.» Greg Selinger croit par ailleurs que ce dernier pont est en meilleur état.

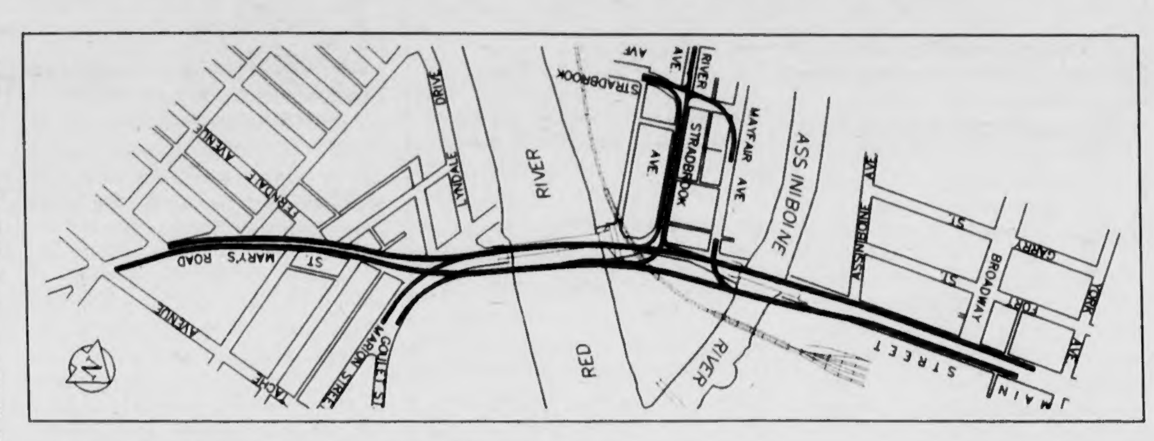
L'ingénieur en chef Walter Naumko confirme: «Il n'y a pas eu de consensus sur le projet du pont Provencher. Il faudra établir un plan encore plus vaste de participation publique.»

Le Service des ponts et chaussées et du transport de la Ville de Winnipeg a donc entamé un processus de consultation en vue de mettre en branle le remplacement du pont Norwood. Quatre options sont proposées, allant du remplacement pur et simple, à la construction de deux ponts parallèles à quatre voies chacun.

Trois des options prévoient l'élimination des voies réversibles du centre du pont Norwood, qui déroutent les automobilistes et entraînent un taux d'accident dépassant de 25 à 30 % celui des autres artères de la région.

Par exemple, durant les heures de pointe du matin, la direction nord passe à quatre voies, tandis que l'inverse se produit en fin d'après-midi.

Les coûts de remplacement? Entre 72 et 90 millions $. Pour le moment, explique Walter Naumko, la Ville a approuvé les crédits pour les activités de consultation et de conception des ponts. Un comité consultatif sera sous peu établi pour réunir les communautés affectées.



L'intersection Main et River ne se ressemblera plus.

Pour l'an prochain, il faut prévoir les études d'impact sur l'environnement. Le Conseil municipal n'a pas encore approuvé les fonds nécessaires aux travaux.

Selon l'ingénieur en chef, la Ville doit d'abord régler l'achat de terrains sur les deux côtés de la rivière, rendue nécessaire par l'élargissement des voies.

Jean-Pierre DUBÉ

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Les agriculteurs heureux de leur journée

Une cinquantaine d'agriculteurs de la Montagne ont participé à la rencontre organisée par la Société franco-manitobaine (SFM) le 18 mars dernier à Notre-Dame-de-Lourdes.

«Les agriculteurs se sont montrés heureux d'avoir eu cette rencontre, rapporte Maria Chaput, agent de développement à la SFM. Ils en voudraient une autre l'an prochain, qui porterait sur d'autres thèmes qui les touchent. Les agriculteurs ont rarement l'occasion de recevoir de l'information en français et d'échanger en français.

«En général, poursuit-elle, quand ils se rencontrent, ils le font par secteurs: des producteurs de poulet ensemble, par exemple. La semaine dernière, ils ont pu échanger avec des producteurs oeuvrant dans divers domaines et c'est un aspect qui leur a plu.»

La journée commençait avec une conférence de Louis Balcaen (1), qui a présenté un tour d'horizon sur les enjeux du GATT, sur le libre-échange avec les États-Unis (que ces derniers ne respectent pas, en utilisant des mesures protectionnistes), sur les philosophies des différents pays en ce qui a trait à l'aide aux agriculteurs et sur les alliés potentiels du Canada (dont le Japon) dans les négociations du GATT.

«Les agriculteurs ont aimé recevoir ces renseignements qui situaient le débat mondial», note Maria Chaput. L'après-midi, un panel permettait aux agriculteurs d'évaluer les conséquences de toutes ces négociations dans leur vie de tous les jours.

Gérard Therrien, Hubert Chappellaz, Pierre Marcon et, Léonard Robidoux ont parlé de compétence, de rentabilité, du crédit, de l'importance de l'environnement, de la diversification de la production, etc.

Les agriculteurs ne sont plus de simples fermiers: ils doivent devenir des chefs d'entreprise capables d'administrer leur bien, d'évaluer où se situent pertes et profits, et de préserver la valeur de leur terre pour l'avenir.

Après les succès des rencontres de Saint-Jean-Baptiste et de Notre-Dame-de-Lourdes, la SFM espère réussir à organiser une autre de ses réunions dans la région de la Seine, possiblement à La Broquerie, d'ici les prochaines semences.

S. L.

(1) Le laitier de La Broquerie est le président de l'Office de commercialisation des producteurs de lait du Manitoba, et le président de la Fédération canadienne des producteurs laitiers.

Nouveau système de prévention du crime

En anglais seulement

Le programme PC COPS, un microsystème de prévention du crime mis au point par la police de Winnipeg et la Zone d'amélioration commerciale du centre-ville, ne sera disponible en français que si la demande est assez forte.

Ce système de messagerie vocale sera capable de communiquer jusqu'à 800 messages téléphoniques par heure à des locaux d'affaires et des résidences dans le but de compléter les programmes de surveillance.

«Si nous recevons beaucoup de formulaires en français et qu'on s'aperçoit que les gens veulent entendre les messages dans leur langue, il est évident qu'on regardera ce qu'on peut faire avec ça, prétend le constable Claude Labossière. Mais pour le moment, le service est disponible en anglais seulement.»

Il est difficile pour la police de la ville d'évaluer le nombre de demandes qu'il faudrait qu'elle reçoive pour que le service se donne en français.

«On ne s'est pas donné de chiffre précis. Tout ce qu'on sait c'est que la demande viendra principalement de Saint-Boniface mais on ne peut pas prévoir combien on en recevra.»

Les messages enregistrés, qui proviennent directement de la police de la ville, sont diffusés de 9 h à 21 h, mais il est possible d'utiliser le système en dehors de cette période, en cas d'urgence.

Grâce à PC COPS, les résidents et les commerçants seront avertis par téléphone de la présence de personnes suspectes dans leur quartier, d'intrusions par effraction, d'activités criminelles, de vandalisme et d'autres crimes. Ils pourront aussi fournir des renseignements aux forces policières pour prévenir leurs concitoyens.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir les formulaires d'inscription qui sont disponibles dans tous les postes de police de la ville.

Robert DUSSAULT

SAINTE-AGATHE

Une nouvelle salle paroissiale?

Environ trois ans après la fermeture de la salle paroissiale de Sainte-Agathe pour cause de vétusté, un groupe de résidants tente de recueillir des fonds pour bâtir une nouvelle salle.

Louis Robert évalue à 200 000 $ le montant d'argent nécessaire à la réalisation du projet. Pour l'instant, 15 000 $ seulement ont été recueillis, dont 12 000 $ proviennent du travail accompli par des bénévoles dans des bingos. «C'est une goutte d'eau dans le baril, mais il faut bien commencer», commente-t-il.

Aucune subvention publique n'a pour l'instant été versée, mais le gouvernement provincial a promis d'apporter son aide lorsque les travaux commenceront. Avant cela, Louis Robert estime qu'il faudra réunir au moins 100 000 $.

L'autre solution possible consisterait à agrandir la salle de la Army Navy Air Force dont la capacité d'accueil est actuellement limitée à 100 personnes. «Tout le monde à Sainte-Agathe reconnaît qu'on a vraiment besoin d'une salle», affirme Louis Robert.

«La seule option quand on a un gros groupe, c'est le gymnase de l'école, mais il n'est pas toujours disponible et il est dispendieux. 175 $ pour des funérailles, pour une famille seule, c'est un problème.»

Les personnes souhaitant apporter leur contribution peuvent prendre contact avec Louis Robert ou Victor Dumesnil à Sainte-Agathe.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Une soirée sur le SIDA

Pluri-elles organise une soirée d'information pour les jeunes sur le SIDA et les moyens de protection, le 6 avril à 19 h.

L'entrée est libre. L'invitée est Janine Macouley, une professionnelle de la santé publique. L'objectif est de semettre à l'aise pour parler du SIDA entre parents et jeunes.

Deux autres ateliers sont au programme de Pluri-elles au cours des prochaines semaines. D'abord, «Communication mère-fille», qui débute le 7 avril à 19 h, est une rencontre hebdomadaire pendant cinq semaines afin de développer les techniques de communication entre les mères et leur fille de 9 à 12 ans, découvrir les changements qui surviennent à la puberté et se préparer à la première menstruation. Le coût est de 20 $ (non-membre) et de 15 $ (membre).

L'autre atelier est celui du «stress au féminin». Encore une fois, il s'agit d'une rencontre hebdomadaire pendant cinq semaines dans le but d'apprendre des techniques de détente et de découvrir des moyens de vivre avec le stress. Le coût est de 15 $ (non-membre) et de 10 $ (membre). Les animatrices sont Norma Trudel et Gisèle Dupuis.

Pour information et inscription: 233-1735. Un prix réduit pour femmes à revenu modique.

Y.C.



LES ALTERNATIVES AU DÉCROCHAGE

Selon Emploi et Immigration Canada, près de 100 000 jeunes abandonnent annuellement leurs études secondaires. D'ici l'an 2 000, jusqu'à un million de jeunes peu instruits chercheront à s'intégrer à un marché du travail de plus en plus exigeant. On peut alors imaginer le coût social qui résulte d'un tel problème. Le décrochage sous toutes ses formes est d'autant plus une réalité au sein de la communauté franco-manitobaine et pourrait potentiellement affecter l'avenir de notre communauté.

Depuis 1984, Emploi et Immigration a mis sur pied des programmes qui permettent de remédier au décrochage. Le Projet national d'incitation à la poursuite des études offre les programmes suivants: «Option-Point de départ», «Ateliers d'orientation au travail», «Choix», «Intégration professionnelle» dans le but d'augmenter le taux de persévérance scolaire.

Ces programmes permettent le dépistage de décrocheurs potentiels et leur présentent divers choix, y inclus plusieurs services d'appui et même une expérience de travail. Les ateliers d'orientation au travail permettent de placer le décrocheur potentiel dans une situation d'emploi où il pourra s'informer des réalités du marché du travail et se fixer des objectifs de carrière.

La communauté entière a accès à des fonds pour la création de projets. De façon non exhaustive, les organismes suivants peuvent faire des demandes de projets: les groupes communautaires, les établissements de santé et d'enseignement public, les coopératives, les chambres de commerce, les administrations municipales, les travailleurs et travailleuses autonomes, les organismes constitués ou non en société, etc.

Depuis 1984, le Manitoba anglais a beaucoup bénéficié de ces projets. Il est temps que les francophones profitent aussi des projets favorables à la jeunesse francophone. Ces programmes permettraient, par exemple, à la Coop de Saint-Léon, à la Caisse populaire de La Broquerie ou au Comité culturel de Thompson de gérer des projets au bénéfice des jeunes. Enfin, il ne faut pas négliger l'impact économique d'un tel projet au sein d'une communauté.

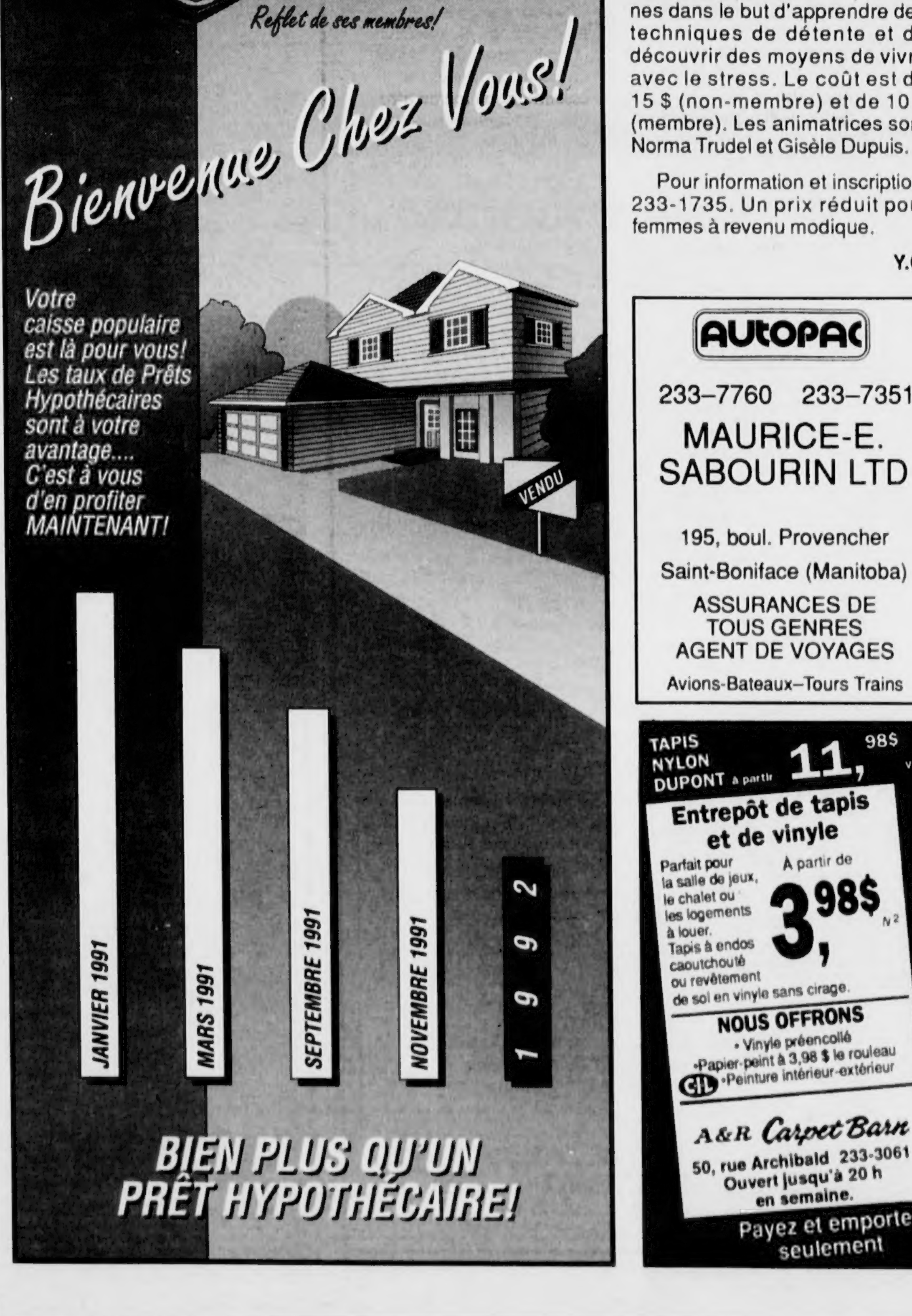
Ceux et celles intéressés à créer de tels projets doivent faire parvenir une lettre d'intention auprès d'Emploi et Immigration. Pour de plus amples renseignements, contactez votre centre d'emploi local ou les personnes suivantes qui offrent un service en français:

Centre d'emploi de Morden (La Montagne)	•Juliette Myers	822-4491
Centre d'emploi de Steinbach (La Seine)	•Alice Eckert	326-1371
Centre d'emploi de Saint-Boniface	•Bernard Sabourin	983-2510
Centre d'emploi Winnipeg-Sud (La Rouge)	•Guy Lavallée	983-6670

** VIE FRANÇAISE est aussi une émission communautaire diffusée sur les ondes de CKXL chaque dernier vendredi du mois à 13 h.*



Michel Loiselle,
Agent de développement communautaire
Société franco-manitobaine
(204) 233-4915 ou 1-800-665-4443



LA BROQUERIE

Le coût de l'ordre à la hausse

À sa réunion du 10 mars dernier, le Conseil municipal a décidé de faire connaître son mécontentement face à la hausse proposée aux tarifs de surveillance policière. Selon le secrétaire-trésorier Laurent Tétrault, la facture à la municipalité pour les services de la Gendarmerie royale du Canada serait majorée de plus de 400 %.

«On paie 5 $ la personne présentement. Ils veulent monter ça à 23 $ la personne. La province dit que les villes et les villages paient beaucoup, tandis que les municipalités paient presque rien.

«On va se battre pour ne pas payer ça. On a envoyé une résolution d'appui à notre Association. Rien n'a encore été décidé. On ne sait pas quand ça pourrait entrer en vigueur.»

J.-P. D.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le Village veut confier les ambulances à l'Hôpital

Le Conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Anne va décider à la fin avril s'il entend prendre en main la gestion du Service ambulancier Rivière-Seine. À sa réunion du 24 mars, le Conseil a choisi de demander d'autres détails sur l'offre faite par le Village de Sainte-Anne-des-Chênes.

Ce n'est pas que la gestion des ambulances cause des problèmes au Village, explique l'administrateur de l'Hôpital, Paul-Guy Lavack. L'idée est plutôt de regrouper les services de santé sous une seule administration.

Déjà, le mois dernier, le Village et l'Hôpital se sont entendus pour construire un nouveau garage pour les ambulances sur le terrain de l'Hôpital. On y planifie aussi des cours de formation pour les ambulanciers.

Depuis 1983, le Village de Sainte-Anne-des-Chênes a accepté de gérer le Service ambulancier en vue de desservir les résidants du village. Mais le mandat du service est maintenant régional, s'étendant vers l'est jusqu'à Falcon Lake.

En effet, plusieurs municipalités rurales participent au financement du service ambulancier: entre autres, La Broquerie, Sainte-Anne et Taché. Le service a le même mandat régional que l'Hôpital Sainte-Anne, dont le président est le préfet de Taché, William Danylchuk.

La possibilité de transférer l'administration du Service ambulancier à l'Hôpital a été présentée formellement à la réunion annuelle du 24 février. Le même soir, les conseillers du Village adoptaient une motion dans ce sens.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

Un bal masqué avant le téléthon

Un bal masqué, organisé par le Variety Club du Manitoba, aura lieu le 11 avril au Centre culturel franco-manitobain. Cette soirée fait partie des activités qui précèdent le Téléthon annuel.

Les invités auront à créer un masque et les plus originaux se mériteront des prix. Les billets pour cette soirée se vendent 105 $ chacun et sont disponibles en composant le 284-3911.

Y.C.

La dérision

Une coquille s'est glissée dans la lettre à l'éditeur intitulée Les condoms de la contagion et parue dans le numéro du 13 au 19 mars 1992. Il aurait fallu lire la dernière phrase du premier paragraphe comme suit: «Incitation à la luxure et **dérision** (et non décision) de l'amour vrai ouvert au don de la vie.»





Linda HACAULT
Île-des-Chênes

Personne-contacte.

Linda Hacault d'Île-des-Chênes est une personne qui ne perd certainement pas son temps. Mère de trois enfants, elle étudie à temps plein pour terminer un baccalauréat en éducation. Cependant, Linda trouve encore du temps pour le bénévolat. Présentement, elle siège non seulement au conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Boniface mais aussi à celui de la Fédération provinciale des comités de parents. Pendant deux ans, Linda a occupé la vice-présidence de la mini-maternelle du Parc Windsor. De temps à autre, elle fait de la suppléance dans les écoles de la Division Seine.

Depuis l'automne 1991, Linda s'est engagée activement avec la SFM en se joignant au réseau de personnes-contactes. La personne-contacte est le lien entre sa communauté et la Société franco-manitobaine. Elle travaille pour assurer une diffusion mutuelle des informations relatives à la vie française au Manitoba. Linda se rend compte qu'il faut travailler afin d'assurer la survivance du français chez nous. Elle croit qu'il est essentiel de promouvoir les activités francophones dans les communautés. Elle croit également à l'importance de démontrer aux jeunes tout le potentiel de leur belle langue maternelle.

Linda, la communauté francophone continuera sûrement à bénéficier de ton dévouement. La SFM apprécie ton beau travail.

fm

Daniel Molgat, un des diplomates émérites du Canada

«On est bien forcés d'apprendre à traiter avec des mentalités différentes»

Quand vous connaîtrez un peu l'histoire de Daniel Molgat, né à Sainte-Rose-du-Lac en 1935, vous comprendrez un peu pourquoi Ottawa l'a nommé négociateur en chef des Accords aériens avec les États-Unis.

La Liberté: Comment un p'tit gars de Sainte-Rose fait-il pour devenir un des grands ambassadeurs du Canada?

Daniel Molgat: On peut l'être en venant de n'importe quel village. Une bonne partie de mes collègues sont de relativement petites communautés. Quand j'ai fait mon école de commerce à l'Université du Manitoba, je me suis présenté au concours annuel pour la bourse Rhodes. Et je l'ai obtenue.

Étiez-vous le premier "Rhodes Scholar" franco-manitobain?

D.M.: Il y a une bourse Rhodes par année. J'étais le deuxième Franco-Manitobain à l'obtenir. Le premier était Hector Allard, un Métis, qui lui aussi a fini aux Affaires extérieures. J'avais des bonnes notes. Mais on cherche "a well-rounded man". Il faut qu'on soit bon sportif, bon socialement aussi. L'expérience d'Oxford (1955-1957) m'a ouvert l'esprit au monde international. C'est là que l'idée de «rentrer» dans la diplomatie m'est venue.

Mais le plus grand changement, pour moi, c'était à Paris. Je me suis présenté à une bourse du gouvernement français. J'ai fait deux ans à l'Institut d'Études politiques (1957-1959). En France, ils ont des façons d'aborder les problèmes qui sont différentes.

Où avez-vous commencé aux Affaires extérieures?

D.M: Je suis entré au ministère en 1959. La première moitié de ma carrière, je l'ai faite en Asie et en Extrême-Orient. J'ai eu un poste à Hong-Kong pendant trois ans. J'ai commencé à étudier le chinois. Mon deuxième poste était au Pakistan. Ensuite Washington. On fait son chemin.

À partir de 1975, on m'a affecté aux affaires d'Europe. Au ministère, on cherche à planifier un peu la carrière, et on a décidé de me donner un autre secteur. J'ai été ambassadeur en Espagne, au Portugal et, plus récemment, auprès des Communautés européennes. J'ai aussi occupé différents postes à Ottawa.

Comment êtes-vous devenu négociateur en chef des accords aériens avec les États-Unis?



Daniel Molgat: «Le plus grand changement, pour moi, c'était à Paris.»

D.M.: On m'a rappelé de Bruxelles parce que le négociateur aérien du Canada a pris sa retraite. Le problème, c'est que notre accord aérien date de 1966, et il n'a pas été révisé depuis 1974. C'est un accord très restrictif qui ne sert plus les intérêts des deux pays. L'intensité de la circulation aérienne entre les deux est énorme.

Nous poursuivons deux objectifs: libéraliser le régime aérien pour répondre aux besoins contemporains des voyageurs; et créer un environnement permettant d'assurer aux transporteurs canadiens une industrie viable et compétitive. Il y a quatre rondes, la prochaine est à Ottawa du 24 au 26 mars. On aimerait terminer ça pour la fin de l'été.

Qu'est-ce que vous retenez de plus important dans votre expérience?

D.M.: On est bien forcés d'apprendre à traiter avec des gens de mentalité différente. Les Chinois, les Pakistanais, les Américains, ils ont tous des manières différentes de travailler. Il faut s'adapter à la façon de traiter de l'interlocuteur, aux différentes méthodes de travail.

Ce qui est important dans cette évolution, c'est de revenir régulièrement au Canada. Entre chaque poste, il faut se tremper dans notre façon de faire canadienne, prendre toutes les occasions pour se ressourcer.

Est-ce que vous revenez au Manitoba parfois?

D.M.: Je revenais plus régulièrement quand mes parents vivaient. J'ai encore une belle-soeur à Sainte-Rose. J'aimerais dire aux jeunes Manitobains, surtout à ceux qui sont dans les régions: il ne faut pas s'imaginer que des carrières comme celles-là ne sont pas ouvertes. Elles le sont. Il faut tenter sa chance.

Propos recueillis par Jean-Pierre DUBÉ

LA BROQUERIE

Les projets du budget 1992

La Municipalité rurale de La Broquerie n'a pas encore adopté son budget de 1992. Mais selon le secrétaire-trésorier, il n'y a pas de gros changements anticipés au fardeau fiscal des résidants. Il y a toutefois quelques projets notables.

La Broquerie a déjà décidé de paver, l'été prochain, les quatre milles du chemin Twin River en direction de Marchand.

Le pavage du chemin Tétrault, en direction du terrain de golf, est encore à l'état de projet. La Municipalité a demandé l'aide de la province mais n'a pas encore eu de réponse.

Le Conseil municipal a également élaboré ses projets pour le site de l'aréna et de la Fête de la Saint-Jean. «On veut paver le stationnement de l'aréna et installer l'électricité au parc, a précisé Laurent Tétrault. Ça va dépendre des octrois.»

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Après le départ du maître de poste Philippe Chaput

Saint-Adolphe: le bureau de poste menacé

Le conseil municipal de Ritchot et une partie de la population ont décidé d'unir leurs efforts pour empêcher la fermeture du bureau de poste de Saint-Adolphe.

La Société canadienne des postes veut profiter du départ de l'ancien maître de poste et propriétaire du magasin général, Philippe Chaput, pour privatiser le service. À la place du bureau de poste situé dans le magasin, on installerait une centaine de boîtes postales à chacune des deux entrées du village.

La vente des timbres et la réception des gros colis seraient confiées à un commerce local. Quatre commerçants auraient déjà postulé pour offrir ce service, y compris les nouveaux propriétaires du magasin général, Robert et Cindy Eaglesham.

Le 18 mars, le conseil municipal de Ritchot a reçu une pétition contre la fermeture du bureau de poste signée par 275 personnes. Les conseillers ont alors voté à l'unanimité une résolution appuyant cette démarche.

Des copies de la pétition et de la résolution ont été envoyées aux députés fédéral et provincial de la région, et les conseillers ont demandé à rencontrer la direction de la Société canadienne des postes à Winnipeg.



Archives La Liberté

Paul Gagnon, conseiller représentant le village de Saint-Adolphe à la municipalité de Ritchot: les démarches auprès de Postes Canada ont une chance d'aboutir.

Selon le conseiller Paul Gagnon (Saint-Adolphe), «le bureau de poste existe depuis une trentaine d'années et constitue un point central dans le village, un lieu de rencontre. Les gens sont habitués à venir acheter leur lait et leur pain et à prendre le courrier en même temps».

Paul Gagnon pense notamment aux personnes âgées qui vivent en face du magasin général et seraient contraintes d'aller chercher leur courrier à l'autre bout du village. «Je pense que nos démarches ont une chance d'aboutir car j'ai entendu dire qu'à Oakville et La Salle, ils ont réussi à dissuader les postes de réaliser leur projet.»

Laurent GIMENEZ

MONTCALM

Banque de main-d'oeuvre

La Municipalité rurale de Montcalm a entrepris d'établir une liste des résidants et de leurs qualifications professionnelles afin de leur donner un avantage lorsque la future usine de traitement des déchets dangereux commencera à recruter des employés.

Environ 1 000 questionnaires ont été envoyés. On suggère aux destinataires d'inclure également des renseignements sur d'anciens résidants qui pourraient être intéressés à revenir dans la municipalité s'ils obtenaient un emploi sur place.

Les responsables du Centre de traitement des déchets se sont engagés à donner la priorité aux résidants de Montcalm pour l'embauche.

L.G.

SAINT-MALO

Chants en latin pour le centenaire

Dans le cadre de l'année centenaire de Saint-Malo, il y aura une messe à l'église du village avec chants en latin interprétés par la chorale, le 29 mars à 10 h 45, ainsi que vêpres et bénédiction à 15 h.

Selon Jocelyne Hébert, du comité de publicité du centenaire, ces chants devraient faire plaisir aux plus vieux.

«Ça va leur rappeler de bons souvenirs, ils vont sûrement aimer. Et les plus jeunes, qui ne les ont jamais entendus, vont voir de quelle façon ça se chantait dans le temps.»

Le comité s'attend à une bonne participation pour cette messe.

«Il devrait y avoir pas mal de monde. Tous sont les bienvenus, pas seulement les paroissiens et les anciens.»

Les festivités du centenaire, qui ont commencé le 8 décembre, se termineront le 7 novembre par un banquet de clôture et une danse du bon vieux temps. La prochaine journée d'activités aura lieu le 25 avril avec une course en canot à 8 h, une course de canards en plastique sur la rivière à 14 h, et un spectacle de chants à 20 h 30, donné par les anciennes familles du village à la salle paroissiale.

R.D.

Festival de lumières à Saint-Boniface

Une première année satisfaisante

Les organisateurs du Festival de lumières, qui avait lieu du 21 novembre au 1er janvier, se disent satisfaits de leur première expérience.

Un montant de 500 $ a été amassé pour le Centre de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface, dans des canettes qui étaient placées chez les 43 commerçants participants.

Pour Germain Perron, président de la Chambre de commerce francophone, qui parraine l'événement, il s'agit d'un montant assez intéressant étant donné les circonstances.

«On avait des ressources très limitées et nos attentes l'étaient également. Pour une première année, c'est un résultat convenable dont nous sommes très heureux.

«L'important, c'est de progresser. On commence lentement, tout en s'assurant que la recette va évoluer à chaque année. Le Festival du Voyageur a commencé modestement lui aussi mais après 23 ans, c'est devenu une grosse affaire.»

Les organisateurs vont se rencontrer prochainement pour voir s'il y a des changements ou des modifications importantes à apporter pour l'an prochain.

«Ce qu'on sait déjà, c'est que presque tous les commerçants qui étaient là cette année vont revenir. Il y en a d'autres également qui ont manifesté l'intention d'embarquer.



photo: La Liberté

Le lancement du premier Festival de lumières s'est fait à la Cathédrale en novembre dernier.

«Le Festival aura lieu du 1er au 31 décembre. Cette année on a commencé plus tôt parce qu'on voulait que le début de nos festivités coïncident avec le match de la coupe Grey.»

Robert DUSSAULT

Concours d'orchidées les 28 et 29 mars au CUSB

«C'est comme une maladie»

Au fait, est-ce qu'on dit un orchidée ou une orchidée? «Une orchidée!», s'empresse de répondre Benoît Landry, qui ne peut imaginer le masculin pour décrire pareilles merveilles de la nature.

«Elles sont tellement belles. Je trouve que c'est la plus belle fleur qui existe. C'est la reine des fleurs.» Pendant que les compliments vont crescendo, Benoît Landry caresse amoureusement une grande fleur jaune dont les pétales sont délicatement écartées par des morceaux de coton.

«Elle me poigne celle-là. Je n'aurais jamais pensé qu'elle deviendrait si belle. Quel jaune! Le jaune, vous savez, c'est une des couleurs les plus difficiles à obtenir. C'est une loi de la nature. Et il n'existe pas d'orchidées noires!»

La famille des orchidacées est pourtant particulièrement nombreuse: plus de 30 000 espèces dans toutes les régions du monde. Rien qu'au Manitoba, on dénombre 26 espèces autochtones, la plus célèbre étant le joli Sabot-de-Vénus (Lady's slipper).

Qui dit orchidées dit orchidophiles. Les premiers passionnés seraient apparus dans l'Angleterre coloniale (l'Inde est le berceau de l'orchidée) et ils ont aujourd'hui des adeptes dans le monde entier. La Manitoba Orchid Society, dont fait partie Benoît Landry, compte une centaine de membres. 27 clubs semblables existent au Canada, y compris à Brandon.

Le natif de Saint-Boniface, qui réside à présent dans l'ouest de Winnipeg, a attrapé le virus il y a une quinzaine d'années en recueillant trois innocentes orchidées hawaïennes rapportées par un prêtre. Un virus extrêmement contagieux qu'il a immédiatement transmis à sa femme Irene.

Aujourd'hui, tous deux ont charge d'environ 400 fleurs à domicile. Le domaine de Benoît est dans la serre et celui d'Irene dans la cave. Cette ingénieuse distribution du territoire leur permet de cultiver une grande variété de plantes aux exigences parfois contradictoires en matière de température. Le salon fait office de "No man's land" où l'on expose les plus beaux spécimens.



Benoît Landry. «Je les aime toutes!»

photo: Laurent Gimenez

«C'est une maladie, confesse Benoît Landry. C'est comme des peanuts: on en prend une, et puis une autre, une autre, une autre. On ne peut pas s'arrêter.» L'obsession de l'orchidophile est la variété: il lui faut toutes les couleurs, toutes les tailles, toutes les formes, tous les parfums. Le grand défi consiste aussi à posséder des orchidées en fleurs toute l'année.

En revanche, contrairement au mythe, la passion des orchidées n'est pas spécialement ruineuse. Benoît Landry évalue le prix moyen d'une plante à 20 $ et il n'en achète que quelques-unes dans l'année en consultant les catalogues des gros producteurs américains.

Autre mythe: la fragilité. «Elles sont moins délicates que beaucoup d'autres fleurs, comme les violettes.» La plupart des orchidées sont parfaitement heureuses dans une température de 17-18 degrés. Par contre, les extrêmes ne pardonnent pas. C'est pourquoi Benoît Landry a équipé sa serre de chaufferettes et de ventilateurs. Un arrosage par semaine et un rempotage tous les deux printemps complètent la gamme des soins.

Benoît Landry compte présenter une vingtaine de fleurs à l'exposition-concours que la Manitoba Orchid Society organise au Collège universitaire de Saint-Boniface les 28 et 29 mars (billets disponibles à l'entrée). «Oui, je serais fier de recevoir un ruban, avoue-t-il. Ça voudrait dire que j'ai bien choisi et que je suis un bon cultivateur.»

Laurent GIMENEZ

T'es en parenté avec qui, toi?



Sylvie et Stéphane Piché, nés le 23 janvier 1992, jumeaux de Ginette (née Tétrault) et Fernand Piché.

Nos grands frères sont Laurent, Daniel et Pierre.

Nos grands-parents sont Madeleine (née Trudel) et Gérard Tétrault et Pauline (née Verrier) et (feu) Laurent Piché.

Le budget provincial et les francophones

L'essentiel est encore invisible pour les yeux

L'essentiel est invisible pour les yeux, faisait dire Saint-Exupéry à son Petit Prince. C'est malheureusement encore le cas quand on examine le dernier budget provincial en matière de services en français.

D'abord, sous la rubrique «Gestion scolaire des écoles franco-manitobaines», le gouvernement ne semble consacrer que 40 000 $ pour l'année 1992-93, soit la même somme que l'an dernier.

En théorie, cela n'est pas suffisant pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire, indique le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents.

Mais Gérard Lécuyer ajoute que le financement principal viendra probablement du secrétariat d'État et qu'il ne sera connu qu'à la suite de l'annonce tant attendue par le gouvernement Filmon.

Du côté du Secrétariat des services en français, le budget ressemble beaucoup à celui de l'an dernier. Il faut donc se demander comment le gouvernement entend mettre en place le principe d'offre active .

Le conseiller spécial du premier ministre, Edmond LaBossière, explique que le discours de Gary Filmon à la dernière assemblée de la Société franco-manitobaine a eu un impact sur l'appareil gouvernemental.

«Ça brasse! J'ai vu des politiques internes qui sont intéressantes. Mais est-ce qu'on va voir des changements du jour au lendemain? C'est la question. Il y a des choses qui se font graduellement, il y a bien des choses qui se passent.»



Archives La Liberté

Edmond LaBossière.

La planification des services en français se fait à l'intérieur de chaque ministère et il est donc difficile d'avoir une idée des sommes allouées. Edmond LaBossière concède que le Secrétariat, étant donné son manque de fonds, ne peut qu'inciter les ministères à l'action.

Mais il est encouragé par certaines initiatives. «Je viens de rencontrer le "Clean Environment Commission". Avec l'installation du Centre de traitement des déchets dangereux à Montcalm, ils voulaient en savoir plus sur la politique des services en français.»

Edmond LaBossière reconnaît que certains projets ministériels ne seront réalisés que grâce aux sommes de l'Entente Canada/Manitoba. Ainsi, des projets touchant les services à la famille et la santé pourraient aboutir d'ici quelques mois.

Mais la province continue de s'impliquer directement. Il cite l'exemple de la traduction de documents. D'ailleurs, on favorise maintenant un format bilingue, au lieu d'avoir des brochures chacune dans sa langue.

Au chapitre du personnel bilingue, le Secrétariat tente d'encourager que ça se fasse aussi vite que possible. En attendant, on examine des façons d'offrir quand même le service.

Il faudra trouver des moyens de faire la publicité des initiatives du gouvernement, estime Edmond LaBossière. «Il faut regarder cela de près avec les ministères, établir une liste définitive des documents bilingues dans chaque ministère. Nous avons fait une compilation des journaux locaux. Il faut aussi voir comment mieux utiliser La Liberté ou l'Annuaire des services en français préparé par la Société franco-manitobaine ou.»

Yves CHARTRAND

La pause



Marie-Anna Roy - une voix solitaire, *de Paul Genuist (et collaboration de Monique Genuist)*

Cette nouveauté des Éditions des Plaines retrace l'oeuvre de la romancière franco-manitobaine, Marie-Anna Roy, âgée de 99 ans, résidante du Foyer Valade de Saint-Vital. La grande soeur de Gabrielle Roy y est peinte dans sa grandeur et sa misère, à partir de son enfance à Saint-Boniface, ses errances dans le Nord-Ouest, jusqu'à son dur labeur d'auteure.



Vidéo-Presse

L'édition de la revue québécoise (pour les jeunes) du mois de mars contient un article fort intéressant pour les Franco-Manitobains: un débat sur les nouvelles relations familiales fait avec des adolescents des écoles Noël-Ritchot, Lagimodière, Saint-Joachim, Pointe-des-Chênes et Gabrielle-Roy. C'est un reportage rempli de photos et d'opinions



Forestier - *De bouche à oreille*

Le plus récent album de la québécoise Louise Forestier est une espèce de retour aux sources. Elle sort un peu du ton sérieux qui la caractérisait ces dernières années pour nous présenter une nouvelle Forestier, plus près de l'ancienne, avec des chansons plus tranquilles, légères, pleines de sarcasme et de folie.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

Paul Lachance, gagnant du Phonogramme

Du bon vieux rock... en français

Pendant les années 70, le monde des adolescents se divisait en deux clans: les «mods» et les «freaks».

Les premiers, habillés de jeans serrés ou de pantalons chromés, se dandinaient sur Donna Summers et les Bee Gees; les seconds, chaussés de leurs bottes de travail jaunes aux lacets détachés, la chemise de chasse ouverte sur un t-shirt blanc, se défonçaient sur les airs des Doors, Genesis, Pink Floyd, Led Zeppelin, Yes et compagnie.

Il y avait aussi quelques perdus qui ne juraient que par le «québécois», de Harmonium à Offenbach, en passant par les Séguins, Beau Dommage et Corbeau. La belle époque.

Paul Lachance a eu 15 ans au milieu des années 80, une décennie qui ressemble à sa précédente comme une BMW ressemble à une Ford-T! Mais les années 80 sont passées sur Paul Lachance comme la pluie sur le dos d'un canard: à 15 ans, c'est encore ce bon vieux Led Zeppelin qu'il écoutait. Et non seulement il en écoutait, mais il en jouait!

Paul Lachance, c'est ce jeune de 20 ans qui a remporté le dernier concours du Phonogramme avec sa chanson «Lundi matin», des paroles pas compliquées sur une musique efficace, qui raconte ces lundis matins où on n'a pas envie de se lever, où on a envie de rien, où on se sent désoeuvré, avec comme un léger, très léger vague à l'âme.

Avec le groupe Valjean qu'il a fondé l'été dernier, Paul Lachance a aussi remporté la Chicane électrique. 1991-92 aura donc été une année fertile pour ce jeune musicien qui rêve d'aller se promener dans l'Est, un peu comme ses aînés, les Lavoie et Campagne, l'ont fait avant lui.



photo: Sylviane Lanthier

Paul Lachance est le chanteur et le guitariste de Valjean, qui compte aussi Noël Vandal (basse), Marc Arnould (claviers), Dany Joyal (guitare) et Dan Lavack (batterie).

Fils de dentiste, élevé avec trois autres frères et soeurs, Paul apprend le violon à sept ans. Mais ce n'est pas le coup de foudre: il préfère la batterie. En 9e année, raconte-t-il, il forme un premier groupe avec ses copains Noël Vandal (qui fait partie de Valjean) et Jerry Beaulieu (de Ratatouille). Au programme: Led Zeppelin et quelques compositions.

Suit un autre groupe, Pré-Éminence, avec lequel, en 1986, il enregistre une cassette contenant cinq chansons originales. «On a fait 100 cassettes qu'on a vendues aux amis à l'école. On n'a pas fait d'argent, mais on a eu du fun!»

À 17 ans, il joue avec Marc Labossière et son groupe Wild Horse, toujours à la batterie. «On a fini par être deux batteurs dans ce groupe-là, ça faisait beaucoup de bruit! On pratiquait dans une bâtisse appartenant à mes parents, dans Norwood, derrière Le Croissant. La bâtisse a été démolie, mais les voisins se souviennent certainement de nous! Une fois, la police est venue!»

Un jour, lassé de la batterie qui l'oblige à un rôle de second plan, Paul quitte le groupe et décide d'apprendre la guitare, seul dans son coin. Il s'inscrit en musique à l'Université de Brandon, une expérience qu'il n'aime pas: sa chambre de résidence est minuscule, et la musique, à ses yeux, est faite pour être écoutée ou jouée, pas étudiée et décortiquée.

Retour à Saint-Boniface, où il étudie en arts au CUSB. Que veut-il «faire dans la vie»? Rien de précis, à part la musique. «Avant, je voulais être prof, mais plus maintenant.» Si la musique ne lui permet pas de mettre du beurre sur son pain, peut-être fera-t-il quelque chose qui aura trait à la psychologie.

Après une période solitaire, Paul Lachance forme donc Valjean l'été dernier, avec son vieux copain Noël Vandal. «On voulait toujours jouer ensemble, la Chicane électrique s'en venait.» C'était le temps ou jamais! Depuis la Chicane électrique, où le groupe s'est démarqué, Valjean a joué une fois au Centre culturel franco-manitobain et s'y produira à nouveau les 2 et 3 avril prochains. Les membres du groupe ont joué lors du Festival du Voyageur à la Rame de nuit où, un soir, les membres de Vilain Pingouin sont venus les rejoindre.

Paul Lachance écrit des chansons en français, mais il écoute peu de musique en français «sauf Offenbach... et Vilain Pingouin». Il préfère Led Zeppelin (encore!), les Doors, Neil Young (Ah!, ces années 70...) à la musique plus actuelle. «Le techno-pop, c'est platte à écouter. Avec notre groupe, on veut garder le son des années 70. On essaie de créer du nouveau matériel en se basant sur le son des années 70, avec des paroles en français.»

Jim Morrison peut dormir en paix, les Mick Jagger et autres quasi quinquagénaires peuvent être rassurés: leur héritage n'est pas perdu, et tant pis pour les New Kids on The Block!

Sylviane LANTHIER

Un musicien parmi tant d'autres

«Gagner un concours à Saint-Boniface en français, ça suscite pas tant de réactions que ça, lance Paul Lachance. Mes amis étaient ben contents pour nous autres et ma famille n'arrêtait pas de me féliciter.»

Parce qu'il a gagné le concours du Phonogramme de Radio-Canada, Paul Lachance a pu enregistrer sa chanson, écrite il y a deux ans, dans un studio de la radio d'État. L'expérience du studio est enrichissante. «Le studio et le show, c'est très différent, commente-t-il. Les deux sont stimulants, j'aime les deux.»

«Je n'ai pas entendu souvent la chanson à la radio, mais quand je l'ai entendue, ça m'a fait drôle! Enregistrer en studio, m'entendre à la radio, c'est quelque chose que j'ai toujours voulu faire. Pour moi, c'est comme si j'avais franchi une étape.»

David Larocque, directeur du 100 Nons, qualifie Valjean de «groupe très original et très dynamique. Ils ne sont ensemble que depuis août mais ils ont chacun beaucoup d'expérience et ça paraît. En spectacle, ils sont dynamiques, ont une présentation bien travaillée, ils me font penser aux Doors.»

La suite des événements? «Si c'est possible, espère Paul Lachance, je voudrais faire de la musique. Je vais pousser, faire tout ce que je peux pour que ça se réalise. L'an prochain, j'aimerais aller dans l'Est pour faire de la musique, avec Valjean. Mais on n'ira pas avant qu'on ait du bon matériel à présenter.»

S. L.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un spectacle pour la cabane à sucre

À l'occasion de l'activité annuelle de la cabane à sucre, au Musée, une comédie musicale sera présentée par le Comité culturel de la Rivière-aux-Rats dans un décor de cabane à sucre le dimanche 12 avril à 20 h.

Les billets, disponibles à la porte du Centre récréatif, se vendent 6 $ (adultes) et 3 $ (étudiants). Les places sont limitées.

Le Musée a également, cette année, décidé d'organiser deux parties de sucre qui se tiendront le 5 avril, de 11 h à 16 h, et le 12 avril, de 11 h à 19 h.

L'entrée est libre. Toutefois, les délices à l'érable et les promenades en chariot sont offerts à des prix raisonnables.

On rappelle qu'il est important de s'habiller chaudement et surtout de porter de bonnes bottes.

Pour de plus amples informations, contactez Eliane Carmel au 433-7955 (soirée).

Y.C.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***R+B Jazz Band*** au Mârdi Jazz le 31 mars. Entrée: 3 $; ***Valjean*** (rock et folk rock), les 2 et 3 avril. Entrée: 2 $.

✓ The Red River Folk Connection présente le ***troisième festival annuel Hometown***, les 27 et 28 mars au Centre culturel West End (586 Ellice). En spectacle, les meilleurs musiciens folk et traditionnels de Winnipeg, dont Bandaline, The Stirling Pipe Band et Peter Paul Van Camp; les 7 et 8 avril à 20 h, le claviériste de Blue Rodeo, Bob Wiseman. Entrée: 10 $.

✓ Dans le cadre de la série des concerts d'orgue Westminster, ***Jenny Regehr*** (piano), et ***Don Menzies*** (orgue), seront en spectacle le 29 mars, à 20 h, à l'Église de Westminster. Billets: 12 $ et 10 $. Réservations: 786-4882.



Le groupe Valjean est en spectacle les 2 et 3 avril au Foyer du CCFM.

EXPOSITIONS

✓ ***Marie-Lourdes Fillon*** expose ses oeuvres à la Bibliothèque de Saint-Boniface, jusqu'au 12 avril. L'artiste présente une dizaine de tableaux qui célèbrent la nature, plus particulièrement l'eau. Information: 986-4334.

✓ Les artistes canadiens sont à l'honneur au Musée des beaux-arts de Winnipeg dans l'exposition ***Canadian Themes: Historical Art from the Collection***. 83 oeuvres, entre autres de Marcel Gosselin, Joe Fafard, Paul Borduas et Jean-Paul Riopelle. Jusqu'au 31 mai.

✓ ***Toni Martinez*** présente une exposition de ses plus récentes oeuvres à La Galerie du CCFM. À l'aide de peinture, de constructions média-mixte et d'effets d'éclairage, l'artiste tend à démontrer l'association et l'intégration des facteurs multiculturels à l'intérieur même de notre société. Jusqu'au 5 avril.

✓ La ***Société d'orchidées du Manitoba*** présente une exposition au CUSB le 28 mars, de midi à 20 h, et le 29 mars, de 9 h 30 à 17 h. Entrée: 2,50 $ adultes et 1,00 $ enfants.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (786-6641) présente la ville de Chicago, le 1er avril a 14 h. Venez rencontrer ***Ben Harnish***, exprofesseur de la faculté d'Architecture de l'Université du Manitoba, qui discutera des monuments de la ville, de sa croissance et de ses politiques.

THÉÂTRE

✓ La troupe Primus, en collaboration avec le CCFM, présente pour la première fois en français la pièce ***Alkoremmi***, à la salle Jean-Paul-Aubry jusqu'au 2 avril, à 20 h, (relâche le 30 mars). Billets: 12 $ adultes, 10 $ étudiants et âge d'or, 6 $ enfants de 12 ans et moins.

ENFANTS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba invite les jeunes à ***fabriquer des petites guitares*** avec des boîtes et des élastiques. Les 28 et 29 mars. Renseignements: 949-0109. Également ***le synthétiseur à pied Happy Feet***, un clavier gigantesque qu'on peut voir jusqu'au 5 avril. Renseignements: 957-0005.

✓ On peut voir jusqu'au 12 avril au Musée de l'homme et de la nature (988-0626), ***The World of Jim Henson***, une présentation des Muppets. Venez rire avec Kermit, Bert, Ernie et Miss Piggy. Du samedi au jeudi de 10 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 20 h.

✓ Fantasy Theatre for children (285, chemin Pembina), présente ***Snow White***, jusqu'au 5 avril. Billets: 5,50 $ (prix spéciaux pour les groupes de dix personnes et plus). Réservations: 944-0581.

CINÉMA

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente ***Cannes 91***, un film sur les lauréats du 38e Festival international des films publicitaires. À la salle Muriel-Richardson, jusqu'au 5 avril, à 19 h et 21 h.

LOISIRS

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary), invite les gens à rencontrer un ***spécialiste du compostage***. Il discutera des différents modèles de bacs, des niveaux d'humidité et d'aération et offrira des solutions aux divers problèmes. Le 29 mars à 13 h et 14 h 15. Entrée gratuite pour les membres, 2,50 $ pour les non-membres.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT

Les fautes du guide touristique de Saint-Boniface

Un manque d'argent retarde la réimpression

La réimpression de la brochure bilingue sur les sentiers touristiques à parcourir dans le quartier historique, lancée à 3 000 exemplaires en mai dernier par l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, tarde à venir à cause d'un manque d'argent.

En raison des nombreuses fautes d'orthographe, de tournures de phrase à l'anglaise, d'erreurs gramaticales et même historiques, l'Association avait promis à l'époque de corriger la situation.

«Ça fait plusieurs mois qu'on travaille là-dessus mais nous ne pouvons rien faire pour le moment parce que nous n'avons pas d'argent, prétend le président depuis décembre dernier, Robin Wiens.

«Il nous faut environ 4 000 $ pour corriger les erreurs et réimprimer la brochure. On a fait des démarches et on continue, mais un tel montant, ce n'est pas facile à trouver. Aussitôt qu'on aura trouvé les fonds nécessaires, on refera un nouveau guide.»

Robert DUSSAULT

SAINT-BONIFACE

Le Musée en montre à Ottawa

Le Musée de Saint-Boniface a reçu des subventions provinciales totalisant 10 000 $ pour collaborer avec le Musée de l'homme et de la nature à une exposition qui sera montée à Ottawa dans le cadre des célébrations du 1er juillet.

Le directeur général Philippe Mailhot a fait savoir que le Musée a été invité par la Commission de la capitale nationale pour faire valoir l'histoire de la Rivière-Rouge et la fondation du Manitoba lors de la Fête du Canada.

7 000 $ de ces subventions proviennent des 17 200 $ que vient d'accorder au Musée la Fondation du patrimoine du Manitoba, l'organisme parapluie du secteur du patrimoine dans le partage des revenus de loteries.

Le Musée a aussi reçu: 4 000 $ pour la mise sur pied d'un programme scolaire à l'intention de la Division scolaire de Winnipeg; 3 200 $ pour des étagères pour entreposer les objets du Musée durant les travaux de rénovation; et 3 000 $ pour l'achat d'un ordinateur.

J.-P. D.

Le 25e du 100 Nons

Un grand gala en novembre

Après le 500e de l'Amérique, le 350e de Montréal, le 125e du Canada, 1992 célèbre une autre date unique dans notre histoire: le 25e du 100 Nons!

Évidemment, les activités du 25e du 100 Nons seront plus modestes que les fêtes soulignant d'autres grands événements. Mais à l'échelle de la francophonie manitobaine, cet anniversaire a toute son importance.

Le 100 Nons planifie donc une grande activité spéciale, un Gala qui aura lieu en novembre et qui coïncidera avec le lancement du livre d'Antoine Gaborieau, fondateur du 100 Nons, racontant l'histoire de l'organisme.

D'ici là, on soulignera le 25e dans chacune des activités habituelles du 100 Nons: ateliers d'été, Chicane électrique, etc.

Le Gala provincial de la chanson, qui aura lieu les 9 et 10 mai prochains, soulignera aussi cet anniversaire. Ce gala est une nouveauté, puisqu'il remplace le gala annuel habituel qui visait à sélectionner des participants au Festival de Granby.

Depuis la création du Gala interprovincial de la chanson, dont le Manitoba était l'hôte l'an dernier, le 100 Nons mise plutôt sur cet événement qui rassemble des jeunes francophones de l'Ouest.

En 1991, la sélection des participants avait eu lieu à huis clos. Cette année, cette sélection prendra la forme d'un Gala provincial et aura donc plus d'ampleur, grâce entre autres à la participation de CKSB et du CCFM.

Le Gala interprovincial se tiendra à Régina le 29 mai.

Les détails de toutes ces activités ne sont pas encore arrêtés, explique le directeur du 100 Nons, David Larocque.

Ainsi, on ne sait pas encore quelle sera exactement la participation de la station CKSB lors du gala. Mais déjà, les concurrents intéressés peuvent s'inscrire en composant le 235-0156.

S.L.

Le jeu Primus

Comment s'appelle le spectacle qui est présenté jusqu'au 2 avril à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté au 237-4823 le mardi 31 mars à 9 h précises. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits pour la représentation du 2 avril.

Pour un oui ou pour un non

Le nom de la troupe française qui va jouer «Pour un oui ou pour un non» est: le Théâtre de la cinquième saison?

❒ oui ❒ non

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté au 237-4823 le lundi 30 mars à 9 heures précises. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits.

NORTHWEST TERRITORIAL AIRWAYS LTD.
EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE NWT AIR

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 920285 WR au rôle:
Dossier N° M 4205/N84-2-1

Aux termes de la licence n° 880015, Northwest Territorial Airways Ltd. exerçant son activité sous le nom de NWT Air est autorisée à exploiter un service intérieur régulier entre points déterminés (classe 2) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Yellowknife, Cambridge Bay, Coppermine, Holman Island, Wrigley, Rankin Inlet, Igaluit, Fort Simpson et Inuvik (Territoires du Nord-Ouest); Fort Nelson et Vancouver (Colombie-Britannique); Calgary et Edmonton (Alberta); Régina et Saskatoon (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); et Toronto (Ontario) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes D, F et G.

La licenciée demande maintenant l'autorisation de desservir également le point Thompson (Manitoba) aux termes de ladite licence.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard **le 27 avril 1992.** Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3e étage, 350, troisième avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (n° 306–975–5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306–975–5203.

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

Finale - série 4 de 7
20 mars
Sainte-Anne 6 Selkirk 4
22 mars
Selkirk 6 Sainte-Anne 1
(Série égale 1-1)
26 mars
Sainte-Anne - Selkirk
29 mars
Selkirk - Sainte-Anne - 19 h
1er avril
Sainte-Anne - Selkirk
3 avril (si nécessaire)
Selkirk - Sainte-Anne
4 avril (si nécessaire)
Sainte-Anne - Selkirk

Ligue Hanover-Taché

Demi-finales - séries 4 de 7
19 mars
Steinbach 5 Niverville 4
21 mars
Niverville 2 Steinbach 4
(Steinbach gagne la série 4-3)
Finale - série 4 de 7
24 mars
Steinbach 3 Île-des-Chênes 2
(Steinbach mène 1-0)
26 mars
Île-des-Chênes - Steinbach - 20 h
29 mars
Steinbach - Île-des-Chênes - 14 h 30
31 mars
Île-des-Chênes - Steinbach - 20 h
2 avril
Steinbach - Île-des-Chênes - 20 h 15
4 avril (si nécessaire)
Île-des-Chênes - Steinbach - 20 h
7 avril (si nécessaire)
Steinbach - Île-des-Chênes - 20 h 15

Ligue South Eastern

Finale
19 mars
Morris 2 Morden 6
(Morden gagne la finale 4-1)

La grève dans la Ligue nationale de hockey

Les partisans mécontents

Si les joueurs de la Ligue nationale de hockey déclenchent la grève le 30 mars, ce sont les amateurs qui risquent d'en être les grands perdants, et aussi les plus mécontents.

Guy Carbonneau, le représentant des Canadiens au sein de l'Association des joueurs, est conscient que les fans ne seront certainement pas heureux d'être privés de leur sport favori, surtout pendant les séries éliminatoires.

«C'est compréhensible mais c'est à nous-mêmes qu'on doit d'abord penser. Nous ne faisons pas tout ça pour les partisans ou pour quelqu'un d'autre mais pour nous.

«C'est certain que c'est difficile à accepter pour eux qu'en pleine récession économique, on parle de faire la grève mais il faut qu'on se batte pour nos droits, pour avoir une meilleure vie et une meilleure retraite.

«Ce n'est pas tout le monde qui comprend, surtout avec l'argent qu'on fait, mais j'essaie de leur expliquer d'oublier les salaires, qu'on a le droit de revendiquer comme n'importe qui dans la société qui veut améliorer son sort.»



Guy Carbonneau: on doit penser à nous avant tout.



photo: Robert Dussault

Éric Desjardins: tout son entourage est derrière lui.

Les gens étant plus mordus de hockey au Canada, le mécontentement risque d'être beaucoup plus grand que chez nos voisins du sud.

«C'est certain que ça va les affecter plus qu'aux États-Unis parce qu'ils suivent ça de beaucoup plus près, c'est notre sport national, affirme le capitaine du tricolore. Et en plus les Américains ont d'autres sports plus importants.

«Ça pourrait par contre nuire à la popularité du hockey là-bas. On essaie de percer et ça ne sera pas bon pour l'image. Ici on peut vivre avec, on pourra s'en remettre.»

Son coéquipier Stephan Lebeau affirme que les joueurs lisent les journaux et écoutent les tribunes téléphoniques pour voir la réaction des amateurs parce qu'ils leur en parlent très rarement.

«Même s'ils ne le nous disent pas directement, c'est certain qu'ils sont fâchés. Les grévistes et ceux qui menacent de la faire, que ce soit dans n'importe quel domaine, n'ont jamais reçu l'appui du public. Et encore moins lorsque la moyenne salariale est de 400 000 $ par année!

«Mais on croit qu'on a de bonnes raisons de se tenir debout devant les propriétaires. Les partisans se font peut-être de fausses idées sur nous, ils nous jugent peut-être mal mais il faut qu'ils comprennent.

«On est bien payés mais il ne faut pas comparer avec les salaires de tout le monde dans la société, mais avec ceux des athlètes dans les autres sports professionnels, qui font plus d'argent et ont beaucoup plus d'avantages que nous.

«Et il faut aussi penser à notre avenir. Notre carrière est courte, elle dure seulement 10 ans, pas 40 comme la plupart des gens.»

Le gardien Stéphane Beauregard, des Jets, comprend le mécontentements des partisans mais il prétend qu'ils sont sûrement conscient que c'est aussi pour l'avenir du hockey.



photo: Robert Dussault

Stephan Lebeau: on a de bonnes raisons de se tenir debout.



Stéphane Beauregard: notre part du gâteau.

«Ce n'est pas seulement pour nous, mais pour les joueurs qui vont évoluer dans la Ligue dans le futur. C'est pour améliorer notre sort mais également celui de ceux qui vont nous succéder.

«Et comme tout le monde, nous aussi on veut notre part du gâteau, c'est pour ça qu'on menace de faire la grève.

«On en est rendus là mais il aurait peut être fallu que les deux parties se mettrent à l'ouvrage avant pour trouver un terrain d'entente.»

Robert DUSSAULT

Les joueurs ont l'appui de leur entourage

Selon le vétéran Lucien Deblois, de retour avec les Jets, personne ne veut d'une grève, pas même les familles des joueurs, mais elles comprennent la situation.

«Ma femme est consciente que c'est notre dernier recours et elle m'appuie. On n'a pas le choix d'en arriver là et elle le sait très bien.

«Et tout mon entourage comprend également qu'on ne le fait pas seulement pour nous mais aussi pour les jeunes qui vont jouer dans cette ligue un jour.

«J'espère que dans dix ans, ils vont dire qu'on a eu quelque chose et que ça en valait la peine. C'est dans ce sens-là qu'il faut regarder les choses.»

Stéphane Beauregard n'en parle pas tellement avec sa fiancée mais il sait qu'elle est de son côté. «Comme tout le monde, elle espère que ça n'arrivera pas mais elle comprendrait et serait de mon bord, comme la plupart des compagnes des joueurs à travers le circuit.

«Dans une carrière de hockey, c'est important d'avoir le support de celle qui partage notre vie. Pas seulement dans des situations comme celle-là mais en tout temps.»

Le défenseur des Canadiens Éric Desjardins affirme que sa femme connait les enjeux et est derrière lui.



photo: Robert Dussault

Lucien Deblois: pour les jeunes dans le futur. Le vétéran de 34 ans pourrait vivre la grève des joueurs à son deuxième séjour à Winnipeg. Il a joué ici pendant trois saisons de 1981 à 1984, connaissant sa meilleure saison en carrière en 1983-84 avec 34 buts et 45 passes. Le natif de Joliette au Québec a aussi évolué avec les Rangers de New-York (deux fois), Colorado, Montréal, Québec et Toronto.

«Toute ma famille aussi, mes amis et les gens qui m'entourent. On en discute pas tellement mais je sais qu'ils sont avec moi.

«Ils savent qu'il faut qu'il y ait des choses qui changent et que ça doit se faire en faveur des joueurs.»

Robert DUSSAULT

L'équipe surmonte un déficit de 3-1

Steinbach atteint la finale...

Pour la première fois depuis longtemps, les Huskies de Steinbach ont atteint la finale d'une ligue de hockey senior au Manitoba.

Les Huskies ont gagné la septième rencontre de la demi-finale les opposant à Niverville 4-2 le 21 mars à Steinbach. Ils avaient égalé la série le 19 mars à Niverville en gagnant 5-4.

Il s'agirait d'une première participation à une finale depuis 1979, alors que les Huskies évoluaient dans la défunte Cash League et qu'ils avaient même été finalistes à la coupe Allan, l'emblème du hockey senior au Canada.

En dépit de l'appui de partisans parfois trop ardents, les Huskies ont concédé une avance de 1-0 aux champions de l'an dernier lorsque Larry Skoleski a marqué lors d'un avantage numérique en première période.

Les choses ont plutôt continuer de bien aller pour Niverville. Mais comme l'a fait remarquer le défenseur Barry Rochon, l'équipe n'arrivait pas à augmenter son avance en déjouant le gardien Russ Mehling.

Soudain, le toit s'est effondré après 35 minutes de jeu. En l'espace de 48 secondes, Steinbach a pris les devants, marquant trois buts avec la vitesse de l'éclair.

En troisième, Charlie Edwards a réduit l'écart à 3-2 et avec moins d'une minute dans la période, les Clippers ont retiré le gardien Jeff Skoleski. Mais le défenseur Brent Stoesz a cloué le cercueil du Niverville avec un dégagement qui s'est retrouvé dans le filet avec trois secondes à faire.


photo: Yves Chartrand

Barry Rochon (à gauche) a participé à la finale de 1990, Larry Skoleski (au centre) à celle de 1991. Les Huskies de Steinbach les ont empêchés de participer à celle de 1992 comme coéquipiers à Niverville.

Les Huskies tiraient de l'arrière 3-1 dans la série. Mais tout n'était pas perdu, affirme l'entraîneur-adjoint Roger Charrière: «Après les deux premières parties, on jouait mal. On s'est alors mis à frapper et à tirer au but. Le gardien Skoleski était débalancé.

«On s'est aussi mis à penser qu'on jouait dans un tournoi. Si on perd, c'est fini. Ce qu'il fallait faire, c'est de gagner une partie à la fois pour se rendre à la demi-finale et à la finale, qui était le septième match. On a été chanceux dans le sixième, on menait 5-2, on a relâché et ils sont revenus à 5-4. Mais on a ralenti leur grosse ligne et on a réussi à frapper quand c'était nécessaire. Quand on ne frappe pas, on a remarqué qu'on se fait brasser.»

Pour Barry Rochon, «la sixième partie, c'est celle-là qu'il fallait gagner. On ne voulait pas revenir pour un septième match. On a lâché une minute et, contre Steinbach, il ne faut pas faire ça.»

... et prend les devants!

Les Huskies de Steinbach ne sont pas venus en finale de la Ligue Hanover-Taché pour le plaisir de la chose.

Même après avoir concédé une avance de 2-1 aux North Stars d'Île-des-Chênes au milieu de la troisième période du premier match le 24 mars, les Huskies sont revenus de l'arrière pour l'emporter 3-2 et prendre les devants 1-0 dans la série 4 de 7.

Le défenseur Brent Stoesz a recréé l'égalité 35 secondes plus tard grâce à un lancer frappé de la ligne bleue. Puis, avec moins de six minutes à faire, l'ailier gauche Ross Peters, d'un angle impossible, a laissé partir un boulet qui a surpris le gardien Bob Brisebois.

Les deux équipes s'étaient échangés des buts en première période. Les North Stars ont passé une bonne partie de la deuxième période et le début de la troisième, en raison d'une pénalité de quatre minutes, en zone du Steinbach.

«Ils ont mieux joué que nous, ils ont eu plus de chances, explique l'entraîneur-adjoint Roger Charrière. Mais Russ Mehling a fait les arrêts. Les matchs vont être serrés comme ça. Les deux équipes sont assez explosives. Mais ce sont deux bons gardiens.»

Du côté des Stars, l'entraîneur Rick Fontaine ne s'en faisait pas trop d'avoir perdu le premier match. «On a fait deux erreurs et ils en ont profité. Nous n'avons pas réussi à mettre la rondelle dans le filet. Je ne suis pas déçu de l'effort. Mais notre exécution manquait de fini.»

Île-des-Chênes n'avait pas joué depuis le 15 mars. «Je crois qu'on n'a pas eu assez de matchs difficiles en séries. J'ai bien hâte qu'on joue à Steinbach. Il paraît que la place est pas mal bruyante!»

Yves CHARTRAND

Finale du junior B

Les revirements se poursuivent!

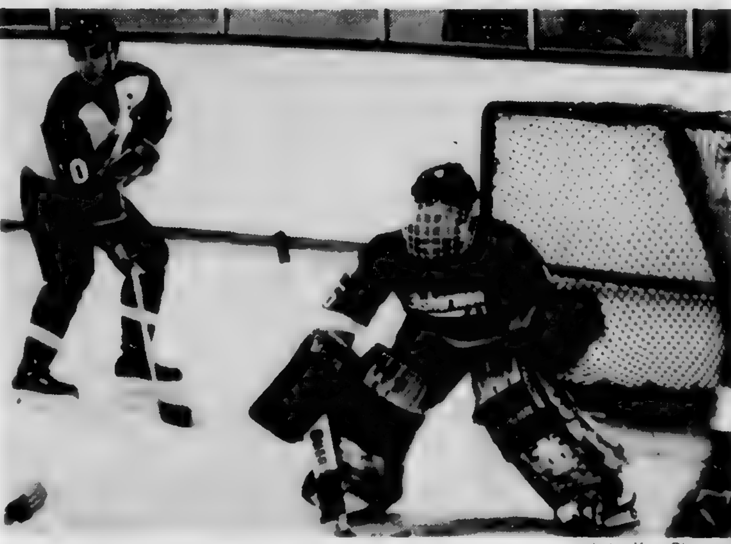
Faudra-t-il commencer à les appeler les As de Beauséjour ou même les As de Selkirk?!

L'équipe junior B de Sainte-Anne a pourtant entamé la finale de la même façon qu'elle avait joué la demi-finale. Les As ont remporté le premier match de la série 6-4 à Selkirk le 20 mars avant de perdre 6-1 à domicile le 22 mars.

Le capitaine Robert Chaput, auteur de deux buts et trois passes dans la victoire de Sainte-Anne, explique les insuccès des As sur leur patinoire de plusieurs façons: «On est un peu trop nerveux. C'est aussi la première fois de l'année qu'on joue devant une foule comme ça et on ne se prépare pas assez.

«Il y a une forte tradition de gagner à Sainte-Anne. Mais on a une équipe jeune. C'est notre première année dans la Ligue: les éliminatoires, la finale, c'est toute une affaire à apprendre pour nous. On a fait la même chose contre Beauséjour. On pensait à chaque fois qu'on gagnait que c'était fini. Mais on n'a pas beaucoup d'expérience.»

Les Fishermen de Selkirk menaient 2-0 dès la première période du deuxième match. Et en deuxième, même s'ils n'ont compté qu'un but, ils ont pris le contrôle de la rencontre. «On n'était pas prêts, ajoute Robert Chaput, on était toujours deux pas en arrière. Ils ont présenté un jeu physique. On pensait qu'ils se serviraient du patin. Il y a eu aussi trop de coups de bâtons. Ils donnaient le premier coup!»



Robert Chaput à l'assaut du filet de Selkirk. photo: Yves Chartrand

Tirant de l'arrière 3-0 au début de la troisième période, les As ont eu l'occasion de réduire l'écart alors que l'arbitre a décerné coup sur coup deux pénalités de quatre minutes à Selkirk.

Mais le gardien adverse, Derik Chwartacki, a continué de veiller au grain. Le seul but des As, celui de Robert Lajoie avec l'aide de Robert Chaput et de Martin Perrin, est survenu vers la fin de la période lors d'un avantage numérique.

Sainte-Anne a été plus efficace lors des supériorités numériques du premier match, marquant quatre buts en deuxième période pour se donner une avance de 5-2. Robert Chaput a ajouté la cerise sur le sundae en troisième avec un but en désavantage numérique.

En plus des cinq points réussis par le petit centre, Martin Perrin a récolté un but et deux passes, et Robert Lajoie deux passes. Les autres buts ont été l'oeuvre de Rick Recunyk, Stef Deschambault et Dave Blatz.

Après le match décisif à Beauséjour, le gardien Don Normandeau a mérité une deuxième victoire consécutive. Les choses n'ont toutefois pas été aussi bien à Sainte-Anne. Le meilleur dans la victoire du Selkirk a été Brad Bobrowich avec un but et trois passes.

La série se poursuit à Selkirk le 26 mars, à Sainte-Anne le 29 et à Selkirk le 1er avril.

Yves CHARTRAND

Feu vert

Recycler les bouteilles d'alcool



La Société des alcools du Manitoba a décidé d'unir ses forces à la Manitoba Soft Drink Recycling (MSDR) pour faciliter les efforts de recyclage des bouteilles d'alcool en verre et en plastique, ainsi que les cannettes en aluminium.

La Société des alcools publie la liste des dépôts de la MSDR dans chacun de ses magasins, et affiche le slogan suivant: «Il s'agit de notre environnement. Ne le jetez pas à la poubelle.»

Pour connaître l'endroit du dépôt le plus près de chez vous, signalez le 694-5352 à Winnipeg, ou le 800-982-7554 dans les autres régions de la province.

J.-P. D.

Gens d'ici

Déjà dans la boîte

La Division scolaire de Saint-Boniface n'a pas eu à chercher très loin pour trouver un nouveau directeur au Collège Louis-Riel. L'actuel directeur adjoint, Léo Robert, succédera à Jean-Yves Rochon, qui deviendra directeur général adjoint de la Division à compter d'août.



Léo Robert.

Avant d'occuper son poste à Louis-Riel, Léo Robert avait été directeur de l'école Lagimodière à Lorette et de l'école à Sainte-Agathe. Enseignant depuis 1967, le natif d'Aubigny a commencé sa carrière à l'âge de 17 ans.

Léo Robert a été président de la Société franco-manitobaine et plus récemment, il a siégé au Comité de planification provinciale en vue d'une entente Canada/Communauté.

SOCIÉTÉ

L'idéal de soeur Hélène Rousseau, citoyenne de l'année

Le service dans la joie

En parfaite «maîtresse» d'école, soeur Hélène Rousseau s'est préparée pour l'entrevue. Quelques feuilles posées sur les genoux, elle égrène, crayon de papier en main, les grandes étapes de sa carrière.

Les dates s'entrechoquent. Hélène Rousseau, il est vrai, n'a guère ménagé son emploi du temps depuis son entrée chez les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie en 1947.

D'abord enseignante au couvent de Saint-Pierre-Jolys pendant cinq ans, elle est transférée à Sainte-Agathe après un passage à l'École normale. Cinq ans plus tard, c'est le tour de Somerset, dont elle dirige l'école secondaire pendant plusieurs années.

Nommée à l'Académie Saint-Joseph en 1966, elle lance le programme d'orientation et de counselling pour les jeunes filles qui fréquentent alors cet établissement. En 1968, elle devient supérieure de l'Académie, puis supérieure de sa communauté jusqu'en 1975.



photo: Laurent Gimenez

Soeur Hélène Rousseau quittera Saint-Jean-Baptiste cet été pour un congé sabbatique d'un an. Elle compte en profiter pour suivre des cours à l'école des Dominicains de Montréal. Quant à l'avenir, «on ne sait pas encore. C'était mon rêve de travailler dans l'éducation de la foi auprès des adultes. Mais il y a bien des besoins ailleurs.»

Brève accalmie cette année-là. Soeur Hélène passe quelque temps avec son père et effectue un voyage d'un mois en Terre Sainte. «Ce voyage a vraiment marqué ma vie. On n'a jamais fini de vivre une telle expérience.»

Ressourcée, revigorée, la religieuse entame en 1976 la deuxième partie de sa carrière à l'école de Saint-Jean-Baptiste, où elle enseigne encore aujourd'hui. Au total: 33 ans d'enseignement, dont 27 ans dans la Rouge et 16 ans à Saint-Jean-Baptiste.

Soeur Hélène lève son crayon de papier et lance un regard malicieux. Non, elle n'a pas l'air fatigué, au contraire. Lorsqu'on lui demande si l'enseignement a beaucoup changé depuis ses débuts, elle rit franchement.

«Oh oui, alors! Quand j'ai commencé, je n'aurais pas pu imaginer que j'enseignerais un jour un programme d'éducation familiale et sexuelle, et qu'on me demanderait de parler de satanisme, d'avortement, de suicide, de pollution.»

Hélène Rousseau n'est certes pas de ces enseignantes qui se contentent de rabâcher pendant 30 ans le même cours. Les mathématiques, sa spécialité, ont vite atteint leurs limites. Parce qu'elle voulait faire plus et donner plus, Soeur Hélène s'est rapidement spécialisée dans l'orientation et le counselling.

On n'en finirait pas d'énumérer ses activités dans ce domaine. Disons simplement, à titre d'exemples, qu'elle a fait partie du Comité de révision du programme d'études familiale et sexuelle de la province, et qu'elle est responsable cette année d'un projet pilote d'éducation aux carrières et à la consommation en 9e année.

«La religion, l'orientation et le counselling forment un beau mariage», estime soeur Rousseau, qui assume ces trois tâches à l'école de Saint-Jean-Baptiste depuis environ huit ans. «Quand on enseigne l'histoire ou les mathématiques, on a simplement un programme à remplir. Ce qui m'intéresse surtout, c'est d'oeuvrer avec l'être de la personne.»

Cet amour de «l'être», ce besoin d'aider les autres et de partager avec eux, où faut-il en chercher l'origine? Dans l'enfance pauvre mais heureuse, passée à «jouer sur les collines de sable» de Ponteix, en Saskatchewan? Chez ce père québécois «épris d'aventure», qui rencontra son épouse franco-américaine au New Hampshire et vint s'établir à Winnipeg en 1939 avec ses huit enfants (Hélène avait 12 ans)?

«De par ma nature, je suis une personne qui a le souci des autres, répond simplement soeur Hélène. J'aime le monde. Aider les gens à se dépasser, à s'épanouir, ça me vitalise, ça me fait vivre. Je me suis donnée, mais quand on donne, on reçoit.»

Il y a quelques semaines, les résidants de Saint-Jean-Baptiste ont d'ailleurs nommé soeur Hélène Rousseau citoyenne de l'année. Une manière d'exprimer leur reconnaissance pour son dévouement dans le domaine de l'éducation, mais aussi au niveau de la paroisse où elle n'a cessé d'organiser des sessions d'éducation à la foi, des célébrations et bien d'autres activités encore.

«Ça m'a fait vraiment chaud au coeur de voir avec quel bonheur ils m'ont remis la plaque, même si je n'avais pas besoin de ça pour mesurer leur appréciation. Je le vis en solidarité avec les centaines de soeurs qui se sont succédées à Saint-Jean-Baptiste depuis 1895, et avec mon groupe local. J'ai pu travailler fort parce que j'appartiens à une communauté qui m'a supportée et qui a assumé des tâches qu'autrement, j'aurais dû accomplir moi-même.»

Laurent GIMENEZ

Le prix de la spiritualité à Placide Gaboury

«Le mal qu'on a vécu est rempli de bien»

Franco-Manitobain d'origine, ancien jésuite, le philosophe Placide Gaboury vient de mériter le prix du Guide-ressource (magazine montréalais) de la spiritualité pour l'ensemble de son oeuvre de 27 livres. À 65 ans, il vient de publier «Renaître de ses cendres».

«C'est un livre spirituel sur le fait que le divin n'est pas juste le côté lumineux, le côté positif. Il y a aussi le côté ténébreux, même que c'est surtout ce côté.

«Le monde de la laideur et de la boue, la partie négative, est le moteur de la transformation, l'essence de la créativité.

«Dieu, c'est d'abord la partie refoulée, la partie qu'on ne veut pas regarder parce qu'on a trop peur de le voir. C'est caché dans l'inconscient.

«Dans Isaïe, on lit que Dieu est celui qui fait à la fois le bien et le mal. Le mal qu'on a vécu est rempli du bien qu'on ne veut pas voir.»



Placide Gaboury: le côté ténébreux.

Résidant de Montréal, Placide Gaboury a étudié au Collège de Saint-Boniface, et il ne manquera pas la réunion des anciens prévue pour le mois d'août prochain.

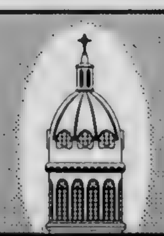
Dans sa longue carrière de professeur, il a enseigné au Collège Brébeuf et à trois universités montréalaises (Concordia, Montréal et l'UQAM), ainsi qu'à Détroit, à Sudbury et à Winnipeg.

«J'ai commencé à écrire quand j'étais à Winnipeg, en 1967, lorsque j'enseignais le français à l'Université du Manitoba. Je suis resté un an. C'était d'une platitude totale. Je devais enseigner La plume de ma tante à des étudiants qui ne savaient pas le français. Et j'étais du côté de la littérature!

«J'ai été jésuite 34 ans. On m'a mis à la porte en 1983 parce que je ne répandais pas la doctrine catholique orthodoxe. Je cherchais le spirituel. Ça peut marcher en autant que l'Église est d'accord.

«Ce qui m'intéresse, c'est l'expérience du transcendant en nous. Le transcendant, il n'appartient à aucune tradition. Il est libre par définition.»

J.-P. D.



FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Cours d'intersession et d'été 1992

Horaire préliminaire (révisé le 18 mars 1992)

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

SESSIONS

1er semestre: du 27 avril au 26 mai 1992 — 2e semestre: du 28 mai au 25 juin 1992 — 3e semestre: du 27 avril au 25 juin 1992

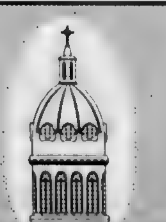
INTERSESSION

TITRE	DÉP.	COTE	SEC.	HEURE	SEM.	CRÉ.	PROFESSEUR
* Sujets particuliers en histoire des États-Unis	11	376	L01	19 h à 22 h lun./mar./jeu.	1	3	Verrette, Michel
* Études choisies en histoire du Canada	11	378	L01	19 h à 22 h lun./mar./jeu.	2	3	Verrette, Michel
* Philosophie politique	15	230	L01	19 h à 22 h lun./mar./jeu.	3	6	Soufi, Taïb
* Grammaire et style	44	093	L01	19 h à 22 h lun./mar./jeu.	3	6	De Ruyer, Lionel
* Grammaire et méthodologie	44	101	L01	19 h à 22 h lun./mar./jeu.	3	6	à déterminer
* Style et composition I	44	201	L01	19 h à 22 h lun./mar./jeu.	3	6	Véron, Laurence
Lexicologie comparée	122	301	L01	19 h à 21 h lun./mer.	3	3	Tirven, Vina
Terminologie et documentation	122	304	L01	18 h à 22 h mardi	3	3	Collis, Dermid
Terminologie appliquée	122	406	L01	9 h à 13 h samedi	3	3	Ullyot, Don
ÉTÉ (du 6 juillet au 20 août 1992)							
* Littérature canadienne-française I	44	228	L01	10 h 30 à 12 h 30 du lun. au ven.	3	6	à déterminer
* Géographie de l'Europe (A)	53	350	L01	8 h 30 à 10 h 30 du lun. au ven.	3	6	Fauchon, André
ÉTÉ (du 2 août au 30 août 1992) (Trèves en Allemagne)							
* Allemand intermédiaire	8	120	L01	9 h à 12 h et 1 hre d'Allemand pratique tous les jours	3	6	Joubert, Ingrid

LES COURS PRÉCÉDÉS D'UN ASTÉRISQUE DEVRONT OBTENIR UN MINIMUM DE 10 INSCRIPTIONS AVANT LE LUNDI 13 AVRIL 1992 POUR LES COURS OFFERTS DURANT L'INTERSESSION ET AVANT LE LUNDI 22 JUIN 1992 POUR LES COURS OFFERTS DURANT LA SESSION D'ÉTÉ.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7 (204) 233-0210



FACULTÉ D'ÉDUCATION

Cours d'intersession et d'été 1992

Horaire préliminaire (révisé le 18 mars 1992)

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

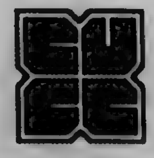
SESSIONS

1er semestre: du 27 avril au 26 mai 1992 — 2e semestre: du 28 mai au 25 juin 1992 — 3e semestre: du 27 avril au 25 juin 1992

INTERSESSION

TITRE	DÉP.	COTE	SEC.	HEURE	SEM.	CRÉ.	PROFESSEUR
Mesure et évaluation	43	301	L01	8 h 30 à 10 h 30 lundi au vendredi	1	3	Baril, P.
Informatique en éducation I	43	306	L01	18 h à 21 h lundi, mardi & jeudi	1	3	Constant, R.
Expression orale I	63	219	L01	19 h à 22 h lundi, mardi & jeudi	1	3	Forland, M.
La lecture à l'élémentaire I	63	310	L01	16 h 30 à 19 h 30 lundi, mardi & jeudi	1	3	Ewart, G.
Psychologie de l'apprentissage *26 mai au 11 juin: lundi et jeudi; 15 juin au 30 juin: lundi, mardi et jeudi*	43	202	L01	19 h à 22 h	2	3	Fillion, M.
Expression orale II	63	208	L01	19 h à 22 h lundi, mardi & jeudi	2	3	Forland, M.
La lecture à l'élémentaire II	63	312	L01	16 h 30 à 19 h 30 lundi, mardi & jeudi	2	3	Ewart, G.
Organisation scolaire	116	301	L01	13 h 30 à 15 h 30 lundi au vendredi	2	3	Lepage, A.
Mathématiques à l'élémentaire	13	228	L01	17 h à 20 h lundi, mardi & jeudi	3	6	Fréchette, L.
Grammaire et style	44	093	L01	19 h à 22 h lundi, mardi & jeudi	3	6	De Ruyver, L.
Grammaire et méthodologie	44	101	L01	19 h à 22 h lundi, mardi & jeudi	3	6	à déterminer
Didactique en arts plastiques I	63	217	L01	9 h à 13 h 30 samedi	3	3	Desilets, L.
Stages et séminaires III	63	316	L01	au choix	3	3	Robidoux, Kirzinger, M.
ÉTÉ (du 2 juillet au 10 juillet)							
Éducation musicale	63	211	L01	8 h 30 à 13 h 30 2 au 10 juillet (inclus sam. & dim.)	été	3	Aubin, I.
Didactique en arts plastiques II * * préalable le 63.217	63	399	L01	8 h 30 à 15 h 30 2 au 10 juillet	été	3	Drouin, L.

LES COURS DEVRONT OBTENIR UN MINIMUM DE 15 INSCRIPTIONS AVANT LE 13 AVRIL 1992.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7 (204) 233-0210

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue AGNÈS KURTZ de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 155, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G2, le ou avant le **29 avril 1992**.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de mars 1992.

ANTOINE FRÉCHETTE

SCHL CMHC

SERVICE D'ENTRETIEN POUR LA DÉTECTION DU FEU ET UN SYSTÈME D'ALARME PROJETS D'HABITATION AU MANITOBA

Logement Manitoba, avec l'aide financière de la SCHL, invite les entrepreneurs qualifiés à faire des soumissions afin d'installer un service d'entretien pour la détection du feu et un système d'alarme dans des projets d'habitation au Manitoba.

Les documents de soumission établis par Logement Manitoba peuvent être obtenus auprès du bureau de Logement Manitoba à Winnipeg, Brandon, Dauphin et The Pas.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer leurs plans et devis dès le 30 mars 1992 au bureau de Logement Manitoba, Direction des services de plans à 302–280, avenue Broadway OU 253–9e rue, à Brandon OU 27–2e avenue sud-ouest à Dauphin, OU Salle 109, Provincial Building, 3e rue & avenue Ross, à The Pas.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission représentant 5 % de la valeur du marché, payable à l'ordre de Logement Manitoba. Le titulaire du marché devra présenter un cautionnement d'exécution représentant 50 % de la valeur du marché.

Les soumissions cachetées indiquant bien le contenu, adressées au secrétaire de la SMHR, 205–280, avenue Broadway, Winnipeg, seront acceptées jusqu'à 14 h, heure de Winnipeg, le vendredi 27 avril 1992. Téléphone: 945–4667.

Logement Manitoba / Manitoba Housing





Explorations offre des subventions de projet pour soutenir des démarches artistiques innovatrices et assurer le développement et le renouveau dans les arts. Les subventions sont destinées à la création de nouvelles oeuvres dans toutes les disciplines artistiques issues de toutes traditions culturelles. Elles peuvent servir aux diverses étapes d'un projet : recherche, développement, création, production et(ou) présentation.

Sont admissibles les artistes de la relève, les nouveaux organismes artistiques et les artistes établis qui changent de discipline.

Marche à suivre : **au moins un mois avant la date limite du concours,** soumettre une brève description du projet et un curriculum vitae de la personne responsable. Les organismes doivent aussi joindre un résumé de leurs activités passées. Des formulaires de demande seront envoyés aux candidats potentiels.

Dates limites : 15 janvier, 15 mai et 15 septembre.

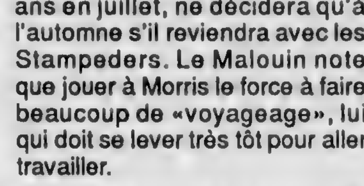
Évaluation : par des jurys multidisciplinaires régionaux composés d'artistes professionnels. Les résultats sont annoncés environ quatre mois après la date limite.

Renseignements : Programme Explorations, Conseil des Arts du Canada C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8 Télécopieur : (613) 598-4408



Ligue de hockey South Eastern

Morden remporte la finale



Les Stampeders de Morris n'ont pas accompli de miracle lors du cinquième match de la finale de la Ligue de hockey South Eastern.

Les Redskins de Morden ont donc remporté le championnat sur leur patinoire le 19 mars. Morden menait 5-0 après deux périodes, grâce à plusieurs buts lors de supériorités numériques.

Les Stampeders ont eu un petit sursaut en début de troisième, marquant deux buts, mais ce fut tout. Le pointage final a été de 6-2 en faveur des champions de la saison régulière.

Arthur Coulombe, qui aura 36 ans en juillet, ne décidera qu'à l'automne s'il reviendra avec les Stampeders. Le Malouin note que jouer à Morris le force à faire beaucoup de «voyageage», lui qui doit se lever très tôt pour aller travailler.

Certains autres francophones qui jouent à Morris ont terminé la saison plutôt amochés. Ainsi, Marc Lambert a reçu un coup de bâton près d'un oeil, tandis que son frère Guy a mal au dos depuis la demi-finale contre les Hawks de Notre-Dame.

Yves CHARTRAND

Nécrologies

Édouard Taillefer

Paisiblement, le dimanche 22 mars 1992, à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, est décédé M. Édouard Taillefer, âgé de 101 ans, époux bien-aimé de la regrettée Mme Adelaide Taillefer.

Édouard a beaucoup voyagé au Canada et aux États-Unis. Il était un membre à vie actif des Chevaliers de Colomb. Sons sens de l'humour et sa joie de vivre lui ont permis de surmonter plusieurs épreuves et difficultés, et de demeurer une inspiration pour sa famille et ses amis. Adelaide et Édouard ont partagé une vie remplie et heureuse ensemble.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles: soeur Marguerite Boily du Chad, Afrique; Mme Anne-Marie Vermette et son époux Euclide de Sainte-Elizabeth, Manitoba; Mme Doris Herman de Victoria, Colombie-Britannique; et Mme Thérèse Arnal de Saint-Boniface; quatre garçons: Gérard Boily et son épouse Lucy de Saint-Boniface; Guy Taillefer et son épouse Estelle de La Broquerie, Manitoba; Paul Taillefer et son épouse Claire de Saint-Boniface; et Jean-Marie Taillefer et son épouse Lynne de Saint-Adolphe, Manitoba.

Il laisse également dans le deuil ses trois soeurs: soeur Tarcille Taillefer, Mlle Julienne Taillefer, et Mme Eliza Gosselin, ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, nièces et neveux.

Il a été précédé dans la mort par deux soeurs, Maria et Angélique, et par neuf frères, Alfred, Joseph, Alphonse, Napoléon, Auguste, Alexandre, Antoine, Jean et Moïse.

Les prières suivies de la Messe de la Résurrection ont été célébrées le jeudi 26 mars à 14 h en l'église Saint-Joachim de La Broquerie, Manitoba. Le père Gaétan Lefebvre était le célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial.

La famille aimerait exprimer son appréciation sincère au personnel de la Villa Youville pour leurs soins affecteux.

À titre de condoléances, des contributions à la mémoire d'Édouard peuvent être faites à Francofonds, 383, boul. Provencher, pièce 114, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G9.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Green Acres, tél.: 222-3241.

Merci au curé Lefebvre et à la chorale de La Broquerie ainsi qu'au comité qui a préparé le goûter.

Dorothée St-Hilaire (née Hébert)

Jeudi le 19 mars, à l'Hôpital de Saint-Pierre, est décédée Dorothée St-Hilaire, née Hébert, de St-Pierre, à l'âge de 88 ans.

Les funérailles ont eu lieu en l'Église de Saint-Pierre, samedi le 21 mars, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre.

Les porteurs étaient: Léo, Luc, Ronald, Gilbert St-Hilaire, Daniel Gervais, et Claude Lévesque. Carole Lambert portait la croix; René, Lise et Danielle Dupuis étaient servants. René Dupuis, Gérald St-Hilaire et Ronald Gervais firent les lectures; Claudette Cook, Doris Wasilka, Brigitte Kantimer et Marielle Rowan firent la quête; Michelle VanWalleghem et Susie St-Hilaire étaient au registre.

Née à Aubigny le 19 janvier 1904, elle laisse dans le deuil sept garçons et six filles: Albert et Laurette de St-Norbert; Simone Saunders de Winnipeg; Georges et Rita d'Aubigny; Edmond et Peggy de Californie; Denise et Fernand Gervais d'Elie; Madeleine et Raymond Dupuis de Sainte-Elizabeth; Marcel et Yvette de Saint-Boniface; Paul et Esther de Californie; Pauline et Gilbert Gervais de Saint-Eustache; Roger et Claudette de La Broquerie; Janine Lambert de Saint-Malo; Lucien et Agnès de Glenlea; Léonne et Wayne Van Walleghem de Saint-Boniface; son gendre Jim Anderson de Vancouver; 60 petits-enfants; 80 arrière-petits-enfants; un frère, Janvier et son épouse Maria; une belle-soeur Yvonne Hébert; deux beaux-frères Wilfrid, Edouard et son épouse Marie-Ange St-Hilaire.

Elle fut précédée par son époux Adélard, sa fille Irène et quatre petits-enfants.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de l'Hôpital de Saint-Pierre pour ses bons soins ainsi que le personnel du Chalet Malouin.

Un gros merci aux abbés Laurencelle et Choiselat, à la chorale, l'organiste et les dames qui ont servi le goûter. Merci aussi au Père Gaétan Lefebvre c.s.v. pour avoir dirigé les prières à la chapelle funéraire.

Un gros merci à tous ceux qui ont assisté aux funérailles, ceux qui ont offert des marques de sympathies, offrandes de messes, de fleurs ou dons au De Salaberry Hospital Guild.

La direction des funérailles était confiée au salon funéraire Loewen de Saint-Pierre.

Jean-Baptiste Dionne

Paisiblement à l'Hôpital Victoria, le mardi 3 mars 1992, est décédé à l'âge de 83 ans, Jean-Baptiste Dionne.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Marthe (née Parent) ainsi que ses enfants: Ghislaine et son époux Réginald Robert de Saint-Adolphe, Mariette et son époux Wilf Côté de Courtenay, C.-B., Pauline, Jean-Marc et son épouse Mary de Winnipeg, Laurette et son époux Bernard Calippe de Gatineau, Québec, Marcel d'Ottawa, Ontario, Rita et son époux Marcel Moquin d'Île-des-Chênes, Carmen de Winnipeg, Léon et son épouse Eileen de Saint-Norbert, Paul de Winnipeg, René et Fernand de Saint-Joseph, Denis de Lahr, Allemagne, ainsi que 16 petits-enfants. Lui survivent également quatre soeurs, deux frères et deux belles-soeurs ainsi que deux belles-soeurs et quatre beaux-frères de la famille Parent.

Jean-Baptiste a été précédé dans la mort par son fils Claude en 1979. Les funérailles ont eu lieu le samedi 7 mars 1992 à 14 h à l'Église de Saint-Joseph. Les célébrants étaient l'abbé Robert Nadeau, curé de Saint-Joseph, et l'abbé Georges Damphousse, curé de Morris, assistés du Père Roland Prescott pb, l'abbé Laval Cloutier, curé de Letellier et l'abbé Roland Lavoie, curé de Saint-Adolphe.

L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Joseph.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire de Morris.

REMERCIEMENTS

*Les membres de la famille de **Claire Emma Dansereau** (née Ayotte), très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du décès de cette dernière, et, dans l'impossibilité de remercier personnellement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques ou leur ont adressé des condoléances, les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.*

Sylvia, Jacques, Laurent et Janet

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 28 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Ma petite pouliche**

7h32 CBWFT **Les oursons volants**

7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**

8h00 Télé-M **Le club les branchés**

8h15 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**

8h30 Télé-M **Bucky O'hare**

8h40 CBWFT **Looping**

9h00 Télé-M **Les tortues Ninja**

9h05 CBWFT **Vazimolo**

9h30 Télé-M **G.I. Joe**

9h35 CBWFT **La bande à Picsou**

10h00 CBWFT **Tiny Toons**
Télé-M **Le championnat des quilles**

10h15 TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

10h25 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**

10h45 TV-5 **A comme artiste**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Cinémaximum: Retour vers le futur**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Sur la côte du Pacifique**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: Les enfants de la liberté**
TV-5 **Strip-tease**

13h00 TV-5 **Bouillon de culture**

13h30 CBWFT **L'échange U.E.R.**
Télé-M **Cinémaximum: Cap sur les étoiles**

14h00 CBWFT **Championnats du monde de patinage artistique**

14h30 TV-5 **Autovision**

15h00 TV-5 **Reflets**

15h30 CBWFT **Ma maison**
Télé-M **Barcelone 92**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Journal télévisé suisse**

16h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Euro 3**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Le tour du Québec**

17h10 CBWFT **L'envers de la médaille**

17h30 Télé-M **La vie en couleur**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**

18h00 CBWFT **Le show de l'école nationale de l'humour**
Télé-M **Top musique**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Ciné extra: Mais qui est Harry Crumb?**
TV-5 **Thalassa**

20h00 TV-5 **Le monde est à vous**

21h00 Télé-M **Ad lib**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Ici l'Afrique**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Championnats du monde de patinage artistique**

22h21 Télé-M **Les sports TVA**

22h30 TV-5 **Le divan**

22h43 Télé-M **Ciné-lune: Star 80**

23h00 TV-5 **Journal télévisé suisse**

23h30 TV-5 **Thalassa**

23h35 CBWFT **Télé-sélection: Le cavalier solitaire**

0h30 TV-5 **Le monde est à vous**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 29 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**

7h32 CBWFT **P'tit monstre**

8h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
Télé-M **Kissyfur**

8h30 CBWFT **Il était une fois... les Amériques**
Télé-M **Vision mondiale**

9h00 CBWFT **La bande à Ovide**

9h15 CBWFT **Manigances**

9h30 Télé-M **Le monde à venir**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le Jour du seigneur:** Messe célébrée en la paroisse Saint-Bernard de Dorchester, par Marc-André Lachance, ptre.
Télé-M **Sans détour**

10h15 TV-5 **Euro 3**

10h30 Télé-M **Le tour du Québec**

10h45 TV-5 **Le tour du Québec**

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Cinémaximum: Il était une fois... La princesse Bouton d'or**

11h15 TV-5 **Les francofolies de Montréal**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Une leçon particulière de musique avec Pierre-Yves Artaud**

12h05 CBWFT **La semaine verte**

13h00 CBWFT **Championnats du monde de patinage artistique**
Télé-M **Cinémaximum: Labyrinthe**
TV-5 **Caractères**

14h10 TV-5 **Ramdam**

14h35 TV-5 **Ici l'Afrique**

15h00 CBWFT **Éveil**
Télé-M **Top musique**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**

15h35 TV-5 **Spécial chiffres et lettres: Le défi**

16h00 CBWFT **La course destination monde**
Télé-M **Charivari élite**
TV-5 **Journal télévisé belge**

16h30 Télé-M **Si j'avais su**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **L'événement**
TV-5 **L'école des fans**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h10 CBWFT **Découverte**

18h30 Télé-M **Rira bien...**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
Télé-M **Salut!**
TV-5 **7 sur 7**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches - La course destination monde**
Télé-M **Cinéma du dimanche: Le prédateur**
TV-5 **Caractères**

21h00 TV-5 **Faut pas rêver**

21h05 CBWFT **Championnats du monde de patinage artistique**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Musicales**

22h21 Télé-M **Les sports TVA**

22h30 CBWFT **Le téléjournal**

22h31 Télé-M **Vision mondiale**

22h50 CBWFT **Scully rencontre**

23h00 TV-5 **Journal télévisé belge**

23h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
TV-5 **7 sur 7**

23h45 CBWFT **Ciné-club: Monsieur**

0h30 TV-5 **Caractères**

1h30 TV-5 **Ramdam**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT: 3/10 **Télé-M: 28/43** **TV-5: 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 30 mars

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **Génies en herbe**

10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **L'école des fans**

11h00 CBWFT **Félix et ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**

11h30 CBWFT **Super sans plomb**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Sous le signe du faucon**

13h00 TV-5 **Le monde est à vous**

13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**

14h00 Télé-M **Santa Barbara**

15h00 Télé-M **Claire Lamarche**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **Carré vert**

15h57 CBWFT **En transit**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **En transit**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

16h57 CBWFT **En transit**

17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Sans détour**

17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Plus**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Direct**

19h30 CBWFT **Marilyn**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h55 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Les francofolies de Montréal**

22h05 TV-5 **Autrement dit**

22h25 CBWFT **La loi de Los Angeles**

22h30 Télé-M **Les sports TVA**
TV-5 **Or**

22h55 Télé-M **Des mots pour le dire**

23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h25 CBWFT **Studio libre**

23h45 TV-5 **Direct**

0h25 CBWFT **Mont-Royal**

0h30 TV-5 **Cause à l'autre**

1h10 TV-5 **Radio France internationale**

1h25 CBWFT **Politique fédérale**

1h30 CBWFT **Politique provinciale**

1h35 CBWFT **De Shanghai à Rio: L'enjeu des femmes**

Mardi 31 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h30 CBWFT **Il était une fois les... Amériques**

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Sans détour**

11h00 CBWFT **Félix et ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**

11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Super sans plomb**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Direct**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Sous le signe du faucon**

13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
TV-5 **Main pleine**

14h00 Télé-M **Santa Barbara**

14h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Top modèles**

15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Or**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**

15h57 CBWFT **En transit**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **En transit**

16h30 CBWFT **Watatatow**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

16h57 CBWFT **En transit**

17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**

17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Plus**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Envoyé spécial**

19h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **Loto-Quiz**

20h00 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Tous à la une**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h35 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

21h55 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h30 Télé-M **Les sports TVA**

22h55 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Des mots pour le dire**

23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h25 CBWFT **Studio libre**

23h40 TV-5 **Envoyé spécial**

0h25 CBWFT **Cinéma: Mémoires du Texas**

0h40 TV-5 **Tous à la une**

0h45 TV-5 **Radio France internationale**

2h25 CBWFT **De Shangai à Rio: L'enjeu des femmes**

Mercredi 1er avril

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h30 CBWFT **L'autobus volant du professeur Poopsnagle**

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**

11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**

11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Super sans plomb**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Envoyé spécial**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Pour l'amour du risque**

12h55 TV-5 **Tous à la une**

13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**

14h00 Télé-M **Santa Barbara**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Top modèles**

14h35 TV-5 **Viva**

15h00 Télé-M **Claire Lamarche**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **Courts métrages**

15h57 CBWFT **En transit**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **En transit**

16h30 CBWFT **Le petit vampire**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

16h57 CBWFT **En transit**

17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**

17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Cinéma du mercredi: Double détente**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
TV-5 **Temps présent**

19h30 CBWFT **Marilyn**

20h00 CBWFT **Scoop**
TV-5 **Ex libris**

20h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Montagne**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Babel**

21h55 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h25 CBWFT **Enjeux**

22h31 Télé-M **Les sports TVA**

22h40 TV-5 **Hôtel**

22h59 Télé-M **Des mots pour le dire**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h25 CBWFT **Studio libre**

23h30 TV-5 **Temps présent**

0h25 CBWFT **Cinéma: American Way**

0h30 TV-5 **Ex libris**

1h30 TV-5 **Montagne**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 2 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iniminimagimo
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 Ex libris
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
TV-5 Montagne
14h30 CBWFT L'art de vivre
Télé-M Top modèles
TV-5 Babel
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h40 TV-5 Hôtel
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Grand air
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M D'amour et d'amitié
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Plus
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Histoire d'un otage
Télé-M Montréal, ville ouverte
TV-5 Téléobjectif
20h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Au plaisir de dieu
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Grand écran
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h30 Télé-M Les sports TVA
TV-5 Télétourisme
22h55 CBWFT Marilyn
Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Téléobjectif
0h25 CBWFT Cinéma: Finnegan remet ça
0h30 TV-5 Au plaisir de dieu
2h00 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 3 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iniminimagimo
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnogmes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 Au plaisir de dieu
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Top modèles
TV-5 Grand écran
15h00 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Campus
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 30 millions d'amis
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Grand air
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 A comme artiste
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M 9 - 1 - 1...
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Plus
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les francofolies de Montréal
Télé-M Ciné-enquête Pontiac: Le chant du cygne
TV-5 Au nom de la loi
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Sirocco d'hiver
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h55 CBWFT Comment ça va?
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h02 Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Au nom de la loi
0h25 CBWFT Cinéma: C'était demain
0h30 TV-5 Bouillon de culture
1h55 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 28 mars au 3 avril 1992

Samedi 28 mars

13h30 Télé-M Cap sur les étoiles
Am. 1986. Film de science-fiction de H. Winer. Alors qu'ils visitent une navette spatiale de la NASA, des adolescents se trouvent propulsés dans l'espace par erreur.

19h00 Télé-M Mais qui est Harry Crumb?
Am. 1989. Comédie policière. Un millionnaire fait appel au détective Harry Crumb afin de retrouver sa fille, victime de rapt.

23h35 CBWFT Le cavalier solitaire
É.-U. 1985. Western réalisé par C. Eastwood. Des petits prospecteurs d'or sont harcelés par un propriétaire de mines de la région. Les chercheurs sont sur le point d'abandonner leurs lots lorsqu'apparaît un étrange prêcheur qui leur redonne le goût de la liberté et de la justice.

22h43 Télé-M Star 80
Am. 1983. Drame de moeurs de B. Fosse. Le destin tragique d'une jeune "Playmate" canadienne, assassinée par son mari à l'aube d'une carrière au cinéma.

Dimanche 29 mars

13h00 Télé-M Labyrinthe
G.-B. 1986. Conte de J. Henson. Une adolescente retrouvera son petit frère si elle parvient à traverser en temps voulu le labyrinthe qui mène au château du roi des lutins.

20h00 Télé-M Le prédateur
Am. 1987. Science-fiction de J. McTiernan. Un commando qui s'est aventuré dans la jungle dans le but de libérer un sénateur enlevé par des guérilleros doit faire face à un extra-terrestre venu chasser sur notre planète.

23h45 CBWFT Monsieur
Fr.-Belg. 1990. Comédie dramatique réalisée par J.-P. Toussaint. Monsieur est un jeune homme flegmatique qui travaille dans une grosse compagnie d'assurances. Il demeure chez les parents de sa petite amie jusqu'à ce qu'elle lui présente son remplaçant. Il se trouve alors un appartement mais sa gentillesse est vite mise à contribution par un voisin polonais féru de géologie.

Mardi 31 mars

0h25 CBWFT Mémoires du Texas
É.-U. 1985. Drame psychologique réalisé par P. Masterson. Une vieille dame vivant à Houston dans un appartement exigu, retourne sur les lieux de son enfance.

Mercredi 1er avril

0h25 CBWFT American Way
Brit. 1986. Comédie satirique réalisée par M. Phillips. Un groupe de vétérans du Viêt-nam opèrent un poste de télévision pirate à bord d'un vieux bombardier.

Jeudi 2 avril

19h00 CBWFT Histoire d'un otage
É.-U. 1991. Drame réalisé par R. Young. Basé sur un fait réel, ce téléfilm raconte l'histoire de Sis Levin, une Américaine dont le mari, journaliste au Liban, est enlevé par des terroristes à Beyrouth en 1984. Insatisfaite des mesures prises par son gouvernement, elle entreprend des démarches pour obtenir la libération de son mari, ce qui l'amène à se rendre elle-mêm au Moyen-Orient.

0h25 CBWFT Finnegan remet ça
Brit. 1984. Comédie réalisée par J. Micklin Silver. Une jeune veuve vit une relation problématique avec un homme marié. Sa rencontre avec un journaliste recyclé dans le courrier du coeur semble lui apporter une solution, mais bientôt, suscite une situation aussi complexe.

Vendredi 3 avril

19h00 Télé-M Le chant du cygne
Am. 1973. Drame policier de N. Colasanto. Un chanteur populaire, embrigadé par sa femme dans une campagne religieuse, se débarrasse d'elle en se composant un solide alibi.

0h25 CBWFT C'était demain
É.-U. 1979. Drame de science fiction réalisé par N. Meyer. En 1893, le meurtrier surnommé Jack l'éventreur échappe à la police de Londres en empruntant un appareil pour voyager dans le temps.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue CLAIRE EMMA DANSEREAU de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au cabinet des soussignés, au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg, Manitoba R2H 0G3, le ou avant le 25 avril 1992.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de mars 1992.

DENISET, JOURDAIN & BOILY
Pierre Deniset,
procureur de la succession

La page de



Poisson d'avril!

Est-ce que tu t'es fait prendre?

Comme je te l'ai promis, voici ce que tu dois faire pour mon concours du printemps.

Bonne chance!

Bicolo

CONCOURS du printemps

Tu as attendu patiemment mon concours. Eh bien, le voilà.

Les plus vieux (9 ans et plus), dessinez un panneau publicitaire qui annonce le printemps.

Les plus petits (3 à 8 ans), dessinez une scène du printemps (des fleurs, des oiseaux qui bâtissent leurs nids, etc.).

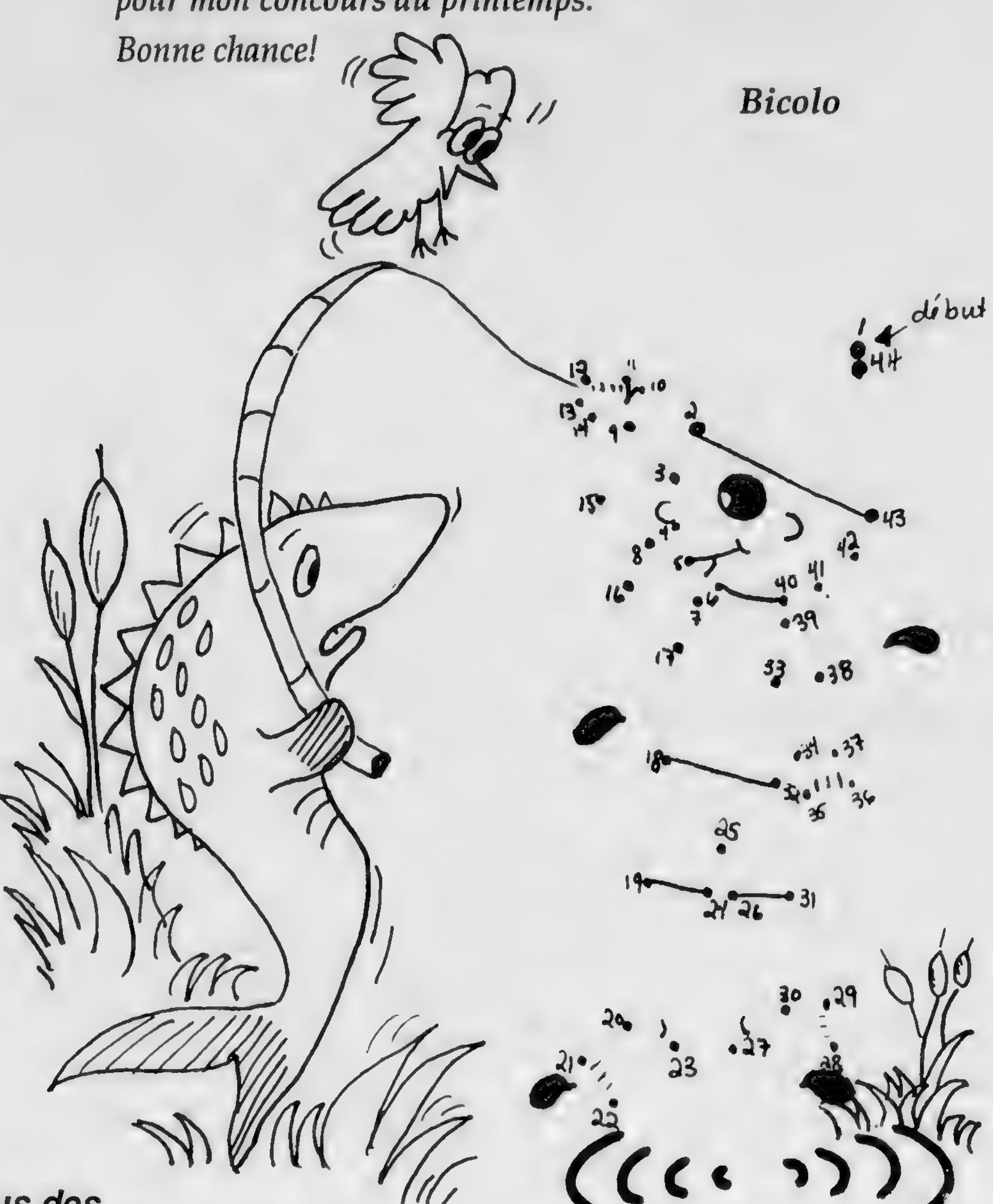
Encore une fois, j'ai beaucoup de prix à donner. Bonne chance!

*Pour participer, rempli le coupon suivant et envoie-le au Club de Bicolo avec ton dessin **avant le 17 avril**.*

Nom: ______________________________

Adresse: ______________________________

N° de membre: ____________ Âge: ________



Tous les poissons suivants existent, mais ils ont tous des drôles de noms. Essaie de deviner leurs noms avec l'aide des indices.

1. Je mesure seulement 15 cm. Ma tête ressemble à celle d'un cheval. Je nage debout. Je m'appelle un

____

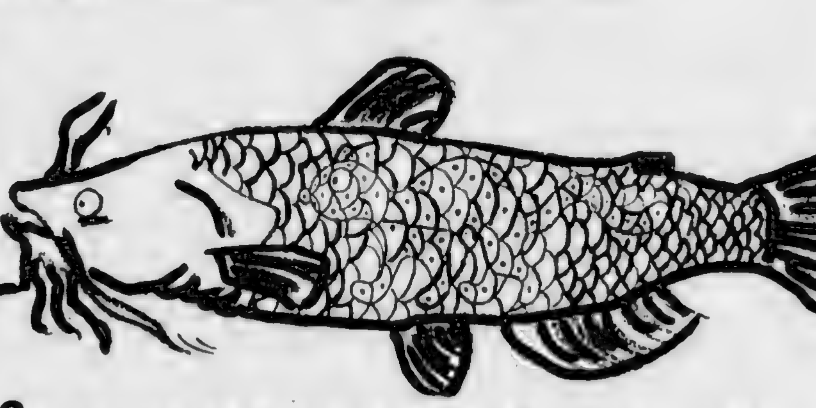


Mère:	***Ti-Jean, as-tu donné de l'eau fraîche aux poissons aujourd'hui?***
Ti-Jean:	***Non maman, ils n'ont pas fini l'eau que je leur ai donnée hier!***

2.

Mon premier n'a pas un poil sur la tête,
Mon deuxième en est couvert et adore le gruyère.

Qui suis-je? ______________________________



3. Noircis les endroits marqués d'un point et tu trouveras mon nom.

____

4.

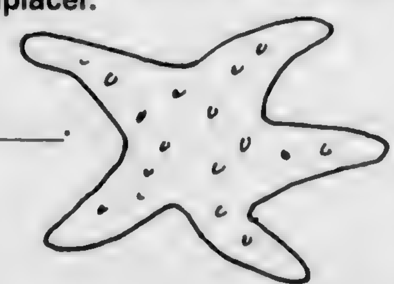


____

5. J'ai cinq bras en forme d'une étoile. J'ai un oeil au bout de chaque bras. Si je perds un bras un autre repousse pour le remplacer.

Je m'appelle une

_____ _____ ________.

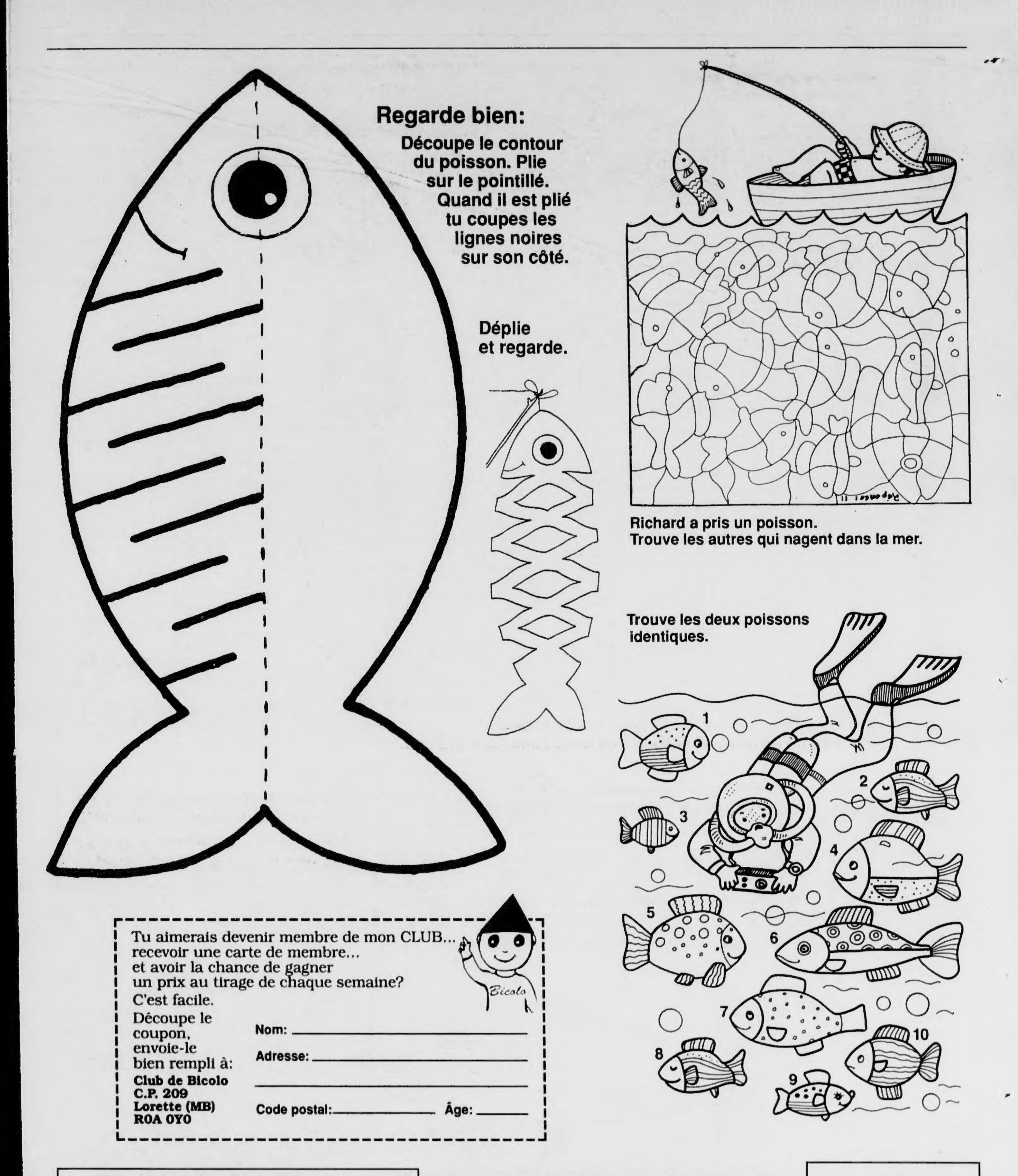


Membre gagnant de la semaine
9353

Éric Musick
Saint-Pierre (Manitoba)

10 ans

Réponses:
1. Hippocampe
2. Poisson chauve-souris
3. Poisson-chat
4. Poisson-lune
5. Étoile de mer



LA COMMISSION SCOLAIRE des
écoles catholiques de North Battleford

est à la recherche d'un

Directeur
École Père Mercure

Père Mercure est une école francophone qui offre un programme d'immersion française (Type A) à 60 élèves de la maternelle à la 8e année.

Tous les intéressés doivent faire parvenir un curriculum vitae avec dossier complet, avant le 6 avril à:

Dr. S.L. Digout, Directeur de l'éducation
Écoles catholiques de North Battleford
9301, 19e avenue,
North Battleford (Saskatchewan)
S9A 3N5

Pour plus de renseignements,
Composez le 445-6158 Télécopieur 445-3993

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 25 mai 1992 à 13 h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir au Directeur du Service des licences et permis, au siège de la Société des alcools, le jeudi 16 avril 1992 au plus tard.

R. E. Kelln,
Directeur du Service des licences et permis

Prière
à Saint Jude

patron des causes désespérées

O glorieux apôtre saint Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'acceuillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées». Amen.

Remerciements à Saint Jude pour faveurs obtenues. G.G.

La chronique religieuse †

«Essuie mes larmes...»

«Essuie mes larmes, tante Gilberte.»

C'est le signal que la crise est terminée, le bobo fait moins mal, la peine s'atténue. Gabriel lève ses petites lunettes et me présente son visage enfantin tout barbouillé de grosses larmes. J'essuie ses larmes, il replace ses lunettes et pose sa tête sur mon épaule en poussant un gros soupir. Il dit: «Donne-moi un bec.» Je lui donne un bec. Et puis, comme par magie, le voilà consolé et hop! il retourne à ses jeux.

Même s'il a presque trois ans et s'il parle comme un grand, quand il a mal, il ne s'apaise jamais seul; il vient toujours chercher refuge auprès de la personne qui s'occupe de lui. Il a appris depuis longtemps qu'à deux, les peines sont plus légères et les bobos guérissent plus vite.

Cela m'émeut toujours de consoler ce petit bonhomme. Quand il me présente son visage tout en pleurs, il me privilégie car il me fait totalement confiance avec sa peine, ou sa colère, ou son bobo. Indépendemment de ce qui vient de se passer, il se fie à moi pour accueillir sa détresse et lui apporter consolation.

Et je songe à Jésus qui, en chemin vers le Golgotha, a accepté, lui aussi, de se laisser essuyer le visage par une femme, bravant les gardes romains pour s'approcher de cet homme bafoué et ensanglanté.



Gilberte PROTEAU
laïque

Je songe aux trois Marie qui, seules aux pieds de la croix alors que tous les autres s'étaient enfuis, ont reçu ce corps sans vie pour l'essuyer et le laver en préparation à l'inhumation. Je songe à Pierre, tout insulté de voir que le Seigneur voulait lui laver les pieds et qui s'est fait dire: «Si je ne te lave pas, tu n'as pas de part avec moi» (Jean 13:8). Je songe à tous ces malades, tous ces handicapés, toutes ces vieilles personnes qui doivent accepter qu'on leur essuie non seulement le visage, mais tout le corps...

«Essuie mes larmes...»

Il faut être bien pauvre et bien petit pour consentir à ce qu'un autre essuie nos larmes. Cela exige beaucoup d'humilité, beaucoup de confiance pour accepter de se laisser toucher – se laisser toucher non seulement le corps, mais se laisser «toucher» au plus profond de nous, dans ce que nous avons de plus vulnérable, de plus privé. Et ça, c'est de courir un bien grand risque...

Car la main qui essuie nos larmes peut tout aussi bien nous frapper et la personne qui nous «touche» peut tout aussi bien nous trahir... C'est tellement plus simple et plus sûr de se réconforter tout seul.

Pourtant, tout adulte que je suis, il y a des moments où la peine est si profonde, le mal si grave que je n'arrive pas à l'assumer tout seul. Les larmes coulent et j'ai tant besoin de demander à quelqu'un, en toute confiance, «Essuie mes larmes...», en sachant que je ne serai ni frappée, ni trahie.

Un enfant se fie à moi, si humaine, si faillible que je suis. Et moi, enfant de Dieu, ne pourrais-je accorder ce même privilège à Dieu, lui «le rocher de ma force»? (Ps 62)

«Seigneur, essuie mes larmes...»

«J'ai perdu mon travail, je ne sais plus où je m'en vais... Essuie mes larmes, Seigneur».

«Mon mari m'a quittée, ma femme est partie, je suis seule, je me sens désorientée, j'ai si mal au coeur... Seigneur, essuie mes larmes».

«Mon fils s'égare, ma fille a perdu son chemin... Seigneur, essuie mes larmes».

«La maladie sape mon énergie, mon corps ne veut plus suivre mon esprit... Seigneur, essuie mes larmes».

«Mon père est mort, ma mère est malade, la famille toute entière croule sous un fardeau... Seigneur, essuie mes larmes».

«Je dois changer de vie, j'ai peur, je ne m'en sens pas le courage... Seigneur, essuie mes larmes».

«Je suis angoissée, je suis fatiguée, je suis déprimée, je n'ai plus le goût de vivre... Seigneur, essuie mes larmes».

«Je suis veuve, je suis veuf... J'avais cru pouvoir passer ma vieillesse à deux et voilà que je dois cheminer seul. Seigneur, essuie mes larmes».

«J'ai tant besoin d'un ami, d'une personne à qui je peux me fier sans réserves, et qui ne me laissera pas tomber parce que j'ai mal... Seigneur, essuie mes larmes... et donne-moi un bec, Seigneur!»

En Dieu mon abri,
fiez-vous à lui,
peuple, en tout temps;
devant lui épanchez votre coeur,
Dieu nous est un abri, un refuge.

Psaume 62

Le Saint-Sacrement
est exposé
du lundi au vendredi
de 11 h 30 à 13 h 30
à l'église du Précieux Sang.
Venez adorer le Seigneur Jésus.

LES PETITES ANNONCES

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. Prière au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles, Amen. T.M.N.
335-

THÉ PRINTANIER: à La Salle, dimanche le 5 avril, de 14 h à 16 h, au Centre communautaire. Pâtisseries, tirages, artisanats, etc.
336-

GARDERIE FAMILIALE (avec permis) située au sud de Winnipeg a des ouvertures à temps plein pour enfants de 2 à 5 ans. Reçus et références disponibles. Composez le 453–0213 ou le 256–1089.
339-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent – 200, rue Horace. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Des Meurons, 1er mai, app. 1 800 pi², 3 ch. à coucher, 2 salles de bain, ch. d'entreposage, laveuse, sécheuse, tapis, grand balcon. Chauffage, air climatisé et eau compris. 850 $/mois. 269–1178 ou 235–1150.
282-

À LOUER: rue Des Meurons, appartement de trois chambres à coucher. Salon et cuisine. Propre et clair, deux entrées privées. Libre le 1er avril. Aussi, appartement de 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. Stationnement pour 2 voitures. Laveuse et sécheuse si désirées. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
283-

À LOUER: L'été approche. Planifiez dès maintenant. Maison d'été à Petersfield sur Netley Creek, plage et quai, 3 chambres à coucher, grenier ("loft"), galerie ("verandah") avec moustiquaire, foyer, laveuse et sécheuse, lave-vaisselle, etc. Très bien meublé. Petit jardin. Libre pour l'été entier. Au mois. À 50 min. de Winnipeg. Gâtez-vous. Payez-vous un été de plaisir au coût abordable. Contactez le 233–6283 pour de plus amples renseignements.
323-

À LOUER: 441, rue Langevin. Très grand appartement. 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, garage, cour. 780 $/mois. Chauffage, électricité, eau inclus. Libre le 1er mai. 237–7125.
324-

LOYER de 2 ou 3 chambres à coucher. Tout inclus. Près de tout. Libre le 1er mai. 237–4718.
327-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. Haut d'un duplex, grand, propre, stationnement, laveuse et sécheuse inclus. 480 $ par mois. Libre le 1er mai. 255–1901.
329-

À LOUER: chambre meublée, accès à la cuisine, laveuse et sécheuse, libre immédiatement au 525, Des Meurons. Composez le 231–0224.
330-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. App. 308 du Grenoble, coin St-Jean-Baptiste et Dollard. 571 $/mois, stationnement et services compris. Composez le 231–1566 ou le concierge au 237–6137.
334-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher, rue St-Jean-Baptiste. Inclut eau, chauffage, câble, stationnement, près autobus et Collège. Libre le 1er avril. 237–4180.
337-

RUE DUMOULIN: grande garçonnière meublée, pas de services à payer. 290 $. 233–2171.
338-

À LOUER: (1) Appartement de 3 chambres à coucher, 2 étages, 2 entrées privées, spacieux et tranquille. Plancher et escalier en chêne naturel, garde-manger, grands garde-robes, nouveau linoléum dans la cuisine, stationnement pour 2 voitures. Tous les services inclus sauf électricité. Disponible le 1er avril. 595 $/mois. Composez le 233–7652. (2) Apparte-ment de 2 chambres à coucher, entrée privée, verandah, fraîchement peint, endroit de rangement à l'intérieur, spacieux et tranquille, stationnement, disponible immédiatement. 465 $ services inclus. Composez le 233–7652. (3) Stationnement avec prise en face du Collège universitaire de St-Boniface. 35 $ par mois, disponible immédiatement. Composez le 233–4652.
340-

QUIZ

Qui chante dans les Petites Oreilles?



QUESTIONS

1. À qui appartiennent les voix qui chantent les chansons dans l'émission Les Petites Oreilles?

2. D'où vient la pratique du pile ou face avec une pièce de monnaie?

3. De quand date le premier contrat de mariage en bonne et due forme?

4. Quand le divorce fit-il son apparition?

5. Pourquoi l'espèce d'oiseau choisie pour expliquer la venue des bébés est-elle la cigogne?

6. Vrai ou faux: le mot «gadget» est d'origine américaine?

7. Quelle est la vitesse moyenne du vent produit à la suite d'un éternuement?

RÉPONSES

1. Les voix masculines appartiennent à Jeff Staflund et à Ziz (Gérard Jean), tandis que Lillianne Cormier et Ginette Caza sont les interprètes féminines. Ces chansons empruntent des airs connus dont les arrangements musicaux sont refaits par Norman Dugas. Quand au thème musical des Petites Oreilles, il est d'un auteur inconnu! Comme l'explique Huguette Le Gall de Radio-Canada, ces thèmes musicaux proviennent de cassettes de «musiques de scène» conçues pour que les radios, par exemple, puissent les utiliser dans diverses émissions.

2. On doit cette pratique à Jules César lui-même, qui encouragea ses commettants à régler leurs problèmes en «jouant» à pile ou face! Le côté face des pièces de monnaie comportait le visage de César; il désignait donc le vainqueur d'un conflit ou donnait une réponse affirmative des dieux à une question. On dit que les Romains vouaient un tel respect à César qu'ils utilisaient cette méthode pour régler les problèmes les plus importants: conflits de propriété, culpabilité d'un accusé, ou encore conflits conjugaux!

3. Il s'agit d'un texte très simple: «six vaches en échange d'une fille de 14 ans en bonne santé», qu'on a retrouvé parmi des papyrus araméens appartenant à une garnison sémite stationnée à Éléphantine, en Égypte, au Ve siècle avant Jésus-Christ.

4. À Athènes et à Rome, la loi n'intervenait pas dans les dissolutions de mariage. Pour divorcer, un homme n'avait qu'à passer devant un magistrat local qui établissait un certificat de divorce. Jusqu'au VIIe siècle, un homme pouvait divorcer en invoquant les raisons les plus farfelues, par exemple en accusant sa femme de stérilité, difformation, bêtise, gaspillage, gloutonnerie, bavardage excessif ou encore de grossièreté.

5. Parce que cet oiseau a l'habitude de faire son nid sur les cheminées des maisons, mais aussi parce que la cigogne est un oiseau d'une «grande bonté»: les jeunes adultes prennent soin de leurs parents âgés ou infirmes en leur fournissant la nourriture et en les soutenant de leurs ailes déployées. Impressionnés par ces moeurs, les Romains avaient adopté la Loi de la cigogne obligeant les adultes à veiller au bien-être de leurs parents âgés.

6. Faux! Il est d'origine française. Monsieur Gaget, de la firme Gaget, Gauthier et Cie, qui construisit la statue de la Liberté, eut l'idée de commercialiser des miniatures de la statue à l'intention des Américains vivant à Paris. Les Américains appelèrent la miniature le «gadget», prononciation déformée de gaget!

7. 200 km/h! Soit la vitesse moyenne des vents d'une tornade, capables de déraciner des arbres!

Sylviane LANTHIER

RECETTES

Tourte au saumon dernier cri



DERNIER CRI... parce que cette tourte s'inscrit dans la nouvelle rage des plats type quiche, mais cette fois dans le style flan, avec une croûte qui se fabrique toute seule au cours de la cuisson, évitant ainsi de préparer une pâte à tarte et surtout de la rouler! Alors voilà, en avant le saumon du Pacifique dans cette vague des tartes dites «impossibles»... les «tartes» de tartes!

Notre tourte-flan offre un centre qui joue la cossetarte, fumant de la riche saveur du saumon en conserve émietté. Des pois verts et de l'oignon vert haché équilibrent le goût du saumon tout en apportant le contraste de leur couleur et de leur texture. De fines tranches de courgette font une garniture inédite, peu dispendieuse. Servie en compagnie d'une salade, de petits pains et d'une boisson au goût, cette tourte au saumon dernier cri fait un bien agréable petit souper.

Un mélangeur, ou, à défaut, un malaxeur, facilite grandement la préparation.

1 boîte (7 3/4 oz / 220 g) saumon du Pacifique
1/2 tasse (125 mL) de pois congelés, blanchis
1/4 tasse (50 mL) d'oignon vert haché
1 1/2 tasse (375 mL) de lait
1 tasse (250 mL) de mélange à biscuits préparé
4 oeufs
Un filet de sauce forte au piment rouge
6 tranches minces de zucchini (courgette)

Réchauffer le four à 400°F (220°C). Graisser légèrement un moule à tarte de 10" (1 L). Égoutter le saumon, réservant le jus, et émietter dans le moule à tarte. Accompagner des pois et de l'oignon vert. Dans un mélangeur, verser lait, jus de saumon, mélange à biscuits préparé, oeufs et sauce épicée; faire tourner 15 secondes. (Ou battre avec un malaxeur pendant une bonne minute). Verser dans le moule. Disposer les tranches de courgette à intervalles réguliers autour du plat. Faire cuire au four environ 35-40 minutes (une lame de couteau insérée au centre doit ressortir propre). Laisser reposer 5 minutes avant de couper et servir.

Donne de 4 à 6 portions.

Commission royale sur les peuples autochtones



Royal Commission on Aboriginal Peoples

CANADA

AVIS PUBLIC

Sollicitation de mémoires

La Commission royale sur les peuples autochtones a été mise sur pied par le gouvernement du Canada le 26 août 1991 et a pour mandat de faire enquête sur l'évolution de la relation entre les peuples autochtones, le gouvernement canadien et l'ensemble de la société canadienne. La Commission proposera des solutions précises aux problèmes qui ont compromis cette relation et avec lesquels les autochtones sont aux prises aujourd'hui. Notre mandat exige que nous examinions certaines questions dont: l'autonomie gouvernementale autochtone, les assises territoriales et l'économie, les préoccupations sociales et culturelles, et les difficultés particulières des peuples autochtones du Nord.

La Commission jettera un regard nouveau sur ces problèmes dans l'espoir de trouver une voie menant à la réconciliation et à des solutions acceptables à tous.

À partir de la fin du mois d'avril jusqu'au milieu de l'an prochain, la Commission tiendra des audiences à la grandeur du pays. La Commission veut être à l'écoute des opinions et expériences des peuples autochtones et des Canadiens en général. Il n'est pas nécessaire d'être un chef politique ou membre d'une organisation.

Nous invitons tous ceux et celles qui le désirent à nous présenter un mémoire sur toute question reliée à notre mandat. Vous pouvez le faire de vive voix ou par écrit.

Nous vous saurions gré de nous avertir le plus tôt possible de votre intention de témoigner devant la Commission ou de lui présenter un mémoire. Les mémoires écrits peuvent nous être envoyés à compter de maintenant, la date limite étant le 31 décembre 1992.

Un nouvel avis sera publié peu avant les audiences publiques pour vous informer de la date à laquelle la Commission sera de passage dans votre région. Si vous voulez en apprendre davantage sur la Commission royale sur les peuples autochtones et savoir comment participer, appelez-nous, sans frais, à l'un ou l'autre des numéros suivants:

1-800-387-2148 (Cri, inuktitut et ojibway)
1-800-363-8235 (Anglais, français et chipewyan)

ou écrivez-nous à cette adresse:

Commission royale sur les peuples autochtones
C.P. 1993, Succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 1B2
Télécopieur: (613) 943-0304

Construction de Défense Canada | Defence Construction Canada

Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous, seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

Dossier: WG 198 24
bfc Winnipeg (Manitoba)
Remplacement le deaerateur au bâtiment 51

Date de fermeture:
Le mercredi 8 avril 1992

Dépôt pour documents: NIL

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa (Ont.) tél: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
* *Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY c.r.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER



MEMBRE DU GROUPE INVESTORS
Services professionnels en planification financière
• Planification financière professionnelle complète
• REER (RRSP), prêts hypothécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements
Gilbert CLOUTIER, cma
1200-444, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1
Téléphone: Bur: 943-6828
Rés: 237-0762

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire

185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

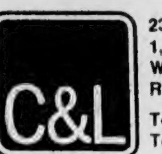
Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal Donald H. Smith, c.a.
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

BDO GUENETTE CHAPUT WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233-8593 Fax: 237-0134

COMPTABLES AGRÉÉS
• préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
• préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
• vérifications des états financiers;
• conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
• conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
• conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
• évaluation du rendement d'entreprise et financier;
• conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

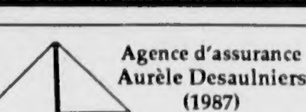
ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.
INTERNATIONAL BDO BINDER

ASSUREURS



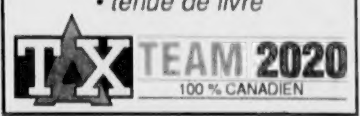
«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


LE CLUB LA VÉRENDRYE
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenue informatisée
• tenue de livre


UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant
Boulangerie, pâtisserie, traiteur

Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536